

Assemblée Générale du Comité Départemental de Volley-ball de la Vienne

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOLLEY-BALL

SAMEDI 28 JUIN 2025
(Saint Benoit)

FFvolley
Comité Vienne



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

1 -	Ordre du Jour	3
2 -	PV de l'Assemblée Générale du 15 Juin 2024	5
3 -	Rapport Moral	15
4 -	Statistiques SAISON 2024 –2025	17
5 -	Rapport de la Commission SPORTIVE	19
6 -	Rapport de la Commission ARBITRAGE	33
7 -	Rapport de la Commission JEUNES	37
8 -	Rapport de la Commission LOISIRS	54
9 -	Rapport de la Commission TECHNIQUE	57
10 -	Autres Actions du Comité	61
11 -	Rapport de la Commission COMMUNICATION	63
12 -	Rapport de la Commission STATUTS ET RÈGLEMENTS	65
13 -	Vœux et Suggestions	67
14 -	Rapport de la Commission FINANCIERE	69

1 - Ordre du Jour

- Établissement d'une feuille de présence et appel des représentants
- Introduction du Président
- Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire
- Présentation du rapport moral
- Présentation des rapports des différentes commissions, des Vœux les concernant et remise des récompenses sportives
- Autres actions menées par le Comité
- Présentation du rapport financier
- Vote du quitus au trésorier
- Vote des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat
- Vote des tarifs, amendes et droits
- Vote du budget prévisionnel
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- Vote des vœux et Suggestions
- Remise des récompenses et distinctions
- Allocutions des invités

2 – PV de l'Assemblée Générale du 15 juin 2024

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 15 juin 2024

Salle du Val de Clain – Saint-Benoît

1 / Émargement des clubs

9h30 : Appel des Clubs

Nbre de clubs appelés	Voix correspondantes	Nbre de clubs présents	Voix correspondantes
20	99	20	99

Le QUORUM est atteint.

2 / Mot d'accueil

Début de l'Assemblée générale à 10h.

Jean-Luc Gouverneur ouvre l'assemblée en précisant que la date choisie est un peu trop tôt car elle est avant celle de la Ligue, prévue le samedi 22/06. Ce ne sera pas si tôt l'an prochain.

Il indique que le lieu a dû être modifié très récemment car l'assemblée devait initialement se tenir au Gravion.

Il souligne que c'est la première fois qu'une AG est organisée le matin, à voir si cela plaît.

Il indique qu'Antoine Bourreau, mémoire vivante du comité, n'est pas là car est parti dans le nord de la France pour participer aux finales des Coupes de France avec son fils.

Il présente et remercie Agnès Faugeron, déléguée à la communication et aux événements à Saint-Benoît et aux Sport à Grand Poitiers.

Patrick Girard, président du CDOS, nous rejoindra dans la matinée.

Il excuse Alain Pichon, président du Conseil Départemental qui s'intéresse au volley depuis la venue de l'équipe de France masculine à l'Arena.

Il excuse également Jacques Moreau, président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et Eric Tanguy, président de la Fédération Française de volley.

Enfin, il rend hommage à 2 anciens arbitres de la Vienne qui nous ont quittés cette saison : François Fleury et Jean-Claude Saulnier.

3 / Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

Lecture du procès-verbal de l'AG du 30 juin 2023 à la salle du Centre socio-culturel à Vouillé.

VOTE Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 99

Le PV de l'AG 2023 est adopté à l'unanimité.

4 / Rapport moral

Jean-Luc GOUVERNEUR lit et commente son rapport moral :

« Retour vers le futur

Depuis mon premier mandat qui remonte à une douzaine d'année, la politique de notre comité a été basée sur la bienveillance et la tolérance.

Il se trouve que la saison dernière a été le théâtre d'incidents inappropriés et incompatibles avec la philosophie que nous défendons.

En conséquence, avec l'appui de nos instances départementales, je me suis vu de façon exceptionnelle à hausser le ton et dans la foulée à revoir des règlements pour les rendre plus drastiques en particulier au niveau de nos jeunes.

Cette saison, tout est rentré dans l'ordre, je m'en félicite, mais surtout je rends hommage à tous nos clubs qui ont œuvré à retrouver notre normalisation.

J'en conclus que le hasard et qu'un malheureux concours de circonstances, nous a joué un épisode ponctuel.

C'est pourquoi, nous devons revenir à nos principes fondamentaux, et qu'il faut trouver un juste milieu entre laxisme et répression.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que les candidats au comité directeur, au bureau directeur et à la présidence, solliciteront vos suffrages.

Ils seront, accompagnés de nos salariés, comme d'habitude au service des clubs et des licenciés.

Notre seconde mission consiste aussi, bien sûr à développer le volley dans notre département.

Nos objectifs ont été largement dépassés avec un record du nombre de licenciés depuis la fin du covid, et surtout du nombre d'équipes engagées dans les divers championnats.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à un nouveau club, déjà très dynamique et motivé : à savoir Vendevre du Poitou.

Je voudrais très chaleureusement remercier l'aide fondamentale de nos institutions, à savoir la municipalité de ST BENOIT, le conseil départemental, l'ANS, notre ligue de tutelle et le CDOS.

Et pour conclure, je voudrais porter un focus sur les bénévoles qui s'occupent de l'arbitrage et de la sportive (jeunes ou adultes) qui relèvent par leur intensité et leur capacité de travail, à un véritable sacerdoce.

Et le maître en la matière depuis la nuit des temps, reste Bernard CHATAIGNEAU, que j'ai toujours connu président de la commission d'arbitrage.

Il a décidé de passer la main, mais heureusement restera au comité directeur.

Je ne sais même pas comment le remercier à sa juste valeur, tellement son implication a été infinie, entière, et surtout altruiste. Tout le comité le remercie pour ce travail accompli et nous comptons encore sur lui pour bénéficier de tes talents de maître queux !

Comme d'habitude, vous verrez sur notre book et par la voix de nos présidents de commission, le détail de toutes nos activités.

Je vous souhaite pour le moment une excellente AG électorale. »

5 / Rapport des différentes commissions, des Vœux les concernant et remise des récompenses sportives

5.1 Commission SPORTIVE présentée par son président, Dominique Maynier

Le président insiste sur la nécessité de transmettre les résultats dès le vendredi soir.

Il présente les résultats du Trophée Jean Le Torrec dont les finales se sont déroulées la veille de l'Assemblée Générale :

- | | |
|---------------------------------|-------------------|
| - Vainqueur Finales principales | F : Fontaine 2 |
| | M : ASPVB 5 |
| - Vainqueur Finales consolantes | F : ASPVB 2 |
| | M : CEP 3 (D2Lib) |

Présentation des calendriers prévisionnels pour la saison à venir.

Date limite d'engagement le 15/09/2024.

Début du championnat le 06/10/2024 pour D1M et ARM.

Pas de calendrier F pour le moment. Sera fonction du nombre d'équipes engagées :

- Si 12 équipes, championnat en 2 phases
- si 16 équipes, championnat en 2 poules

Complément sur le trophée par JL Gouverneur :

Il y a eu un imbroglio sur les horaires. Nous avons été obligé de faire les finales dans 2 gymnases différents.

D'habitude la finale de la consolante est à 19h30 puis les finales principales à 21h. Le tout dans un même gymnase pour que ce soit la fête et qu'il y ait des spectateurs.

C'est un peu de notre faute car l'information sur les horaires n'a pas été faite assez tôt.

L'an prochain, les horaires seront fixés et si une équipe ne peut être présente à 19h30, elle sera déclarée forfait.

Il est proposé que l'Alterna accueille à nouveau l'an prochain car l'organisation dans 2 gymnases cette année a constitué un manque à gagner.

→ Proposition mise au vote et acceptée par tous.

VCEU 1	
Appliquer la règle des 3 mutés également pour les licences compet'Lib. Un joueur licencié « compet'Lib » sera considéré comme muté la saison suivante si il change de club avec cette même licence.	
<i>Discussions</i>	
Sèvres	Il est déjà compliqué de faire une équipe complète alors cela risque de fragiliser les clubs.
JL Gouverneur	L'objectif de cette proposition est justement de protéger les clubs et éviter que certains clubs soient dépouillés par trop de départs.
Nathalie Pedretti	L'utilisation de ces licences compet'Lib est autorisée en Vienne pour les compétitions départementales car elles sont moins chères mais elles ne sont pas acceptées par la Ligue.
Dominique Raffeneau	Il faut rappeler que si une équipe souhaite monter au niveau régional, elle ne le pourra pas si ses joueurs ont tous ces licences.

Pour terminer, Dominique Maynier incite chacun à penser à mettre l'annuaire des clubs à jour. Et rappelle qu'il ne faut pas hésiter à l'appeler si besoin.

Remise des récompenses sportives.

5.2 Commission ARBITRAGE présentée par Thierry Chaintré, le président de la commission, Bernard Chataigneau étant absent

L'année s'est très bien passée.

Quasiment pas de carton attribué.

On note une amélioration des comportements dans la Vienne.

Les pots d'après match se pérennisent et l'on souhaite que cela continue.

Une formation Arbitre aura certainement lieu en novembre 2024.

Si des personnes sont intéressées, il faut se manifester dès le mois de septembre.

Questions / Remarques	
D. Batkowski	Pourrait-on mettre en place des formations/initiations aux règles d'arbitrage vers les jeunes (sans passer par la formation d'arbitre) ?
Thierry	Pourquoi pas si plusieurs clubs sont partants et demandeurs

Remise de la récompense du Fair-play attribuée par la commission Arbitrage à Emmanuel Bailly du club de Loudun.

5.3 Commission JEUNES présentée par son président, Philippe Le Roy

Présentation du rapport.

Philippe rappelle que le nombre de licenciés M9 à M13 continue de diminuer, ce qui impacte et va encore impacter les sélections départementales.

Il félicite le club de Vivonne pour leur parcours en Coupe de France (M15F jusqu'au 8ème tour, M11M et F en Finales).

Remise de récompense pour Cep St-Benoît pour les M18F. Les autres catégories ont reçu leurs récompenses au cours de leur dernier plateau.

Questions / Remarques	
Alterna	Problème à l'Alterna avec l'application stricte de l'interdiction de jouer aux filles voilées. Compréhensible pour des majeures, c'est leur choix, mais pour les mineures, c'est le choix des parents et a plutôt un effet contre-productif : on les empêche de s'émanciper par le sport. De ce fait les filles concernées arrêtent le volley car elles ne peuvent pas faire de matchs.
JL Gouverneur	Il s'agit d'une règle qui nous a été transmise par le ministère des Sports. La Gironde ne l'applique pas mais c'est leur problème. Nous on applique le règlement. La remarque doit être faite à la Fédération mais au niveau du Comité.
Nathale Pedretti	Une adaptation du voile est possible. Certaines filles mettent un foulard plus léger sur leurs cheveux.
JL Gouverneur	On peut en discuter au prochain CoDir et faire remonter la remarque à la Fédération (pour les mineures).
Migné	Difficultés sur le championnat M18 (uniquement 4 équipes en M cette saison !). Que faire des M18 ?
Châtellerauld	Que faire de nos jeunes s'il y a peu d'équipes car le championnat n'est de ce fait pas intéressant ?
Plusieurs échanges :	Possibilité de les inscrire en D1 et en M18... mais cela peut faire beaucoup de matchs.... Sous condition que les parents accompagnent et/ou que les jeunes fassent leurs devoirs ! Possibilité de faire un pré-engagement ? Faire une bourse aux M18 ?
Finalement pas de solution trouvée mais à réfléchir par les Commissions Jeunes et Sportives	

5.4 Commission LOISIRS présentée par son président, Pierre Macombe

Présentation rapide du rapport.

Questions / Remarques	
Bonneuil/Vouneuil	4x4 : beaucoup de reports en fin de saison. Possible de donner des dates butoirs ?
Pierre	Les dates ont été données. C'est aux clubs de se débrouiller.

Ligugé se propose d'accueillir le tournoi de rentrée Loisirs en septembre prochain.

VCEU 2	
Interdire le championnat 4x4 aux joueurs de D1M et + ainsi qu'aux joueuses de Régionale et +. Trop compliqué pour organiser les calendriers lorsque des joueurs jouent dans 2 équipes. Limiter les différences de niveaux des pratiquants.	
<i>Discussions</i>	
Cep	Cela peut être un souci car il est plus facile si on peut faire descendre un joueur.
Ligugé	Nous avons 2 équipes 4x4. On nous demande de ne pas switcher nos joueurs d'une équipe à l'autre mais on voit des joueurs de D1 voire plus renforcer certaines équipes 4x4. Des clubs engagent des équipes alors que leur nombre de joueur est trop juste : qu'ils engagent une équipe de moins !
Pierre	Si un club engage une équipe en début de saison, il faut que ce soit la même tout du long.
Dominique Raffeneau	Pour jouer en 4x4 ce sont des licences Compét'Lib, les joueurs avec des licences Compétition VB ne doivent pas avoir le droit de jouer.
Fontaine	Demander aux clubs de transmettre en début de saison la composition de leur(s) équipe(s) 4x4.
JL Gouverneur	Rappeler l'engagement moral des joueurs.
Ligugé	Il n'y a pas de tolérance au switch entre les équipes 4x4.

Les petits clubs s’y prêtent, ce n’est pas normal que l’on autorise les clubs plus importants de faire ces switch de joueurs, même à la marge...

5.5 Commission TECHNIQUE présentée par Théophile Paillé, salarié du Comité

Plusieurs points notables cette saison :

- beaucoup d’interventions en clubs avec 43 interventions/semaine
- mise en place d’un centre départemental Beach à Châtellerault (sept-nov puis à partir de mars) : à développer la saison prochaine
- sélection départementale : mise en place d’un stage sur 2 jours pour développer la cohésion, ce qui a porté ses fruits car qualifications aux interzones
- Théophile sera directeur du camp d’été organisé par la Ligue (de M13 à M18) à Gradignan du 28/07 au 16/08 dans un centre de vacances (650€/sem).

6 / Autres ACTIONS DU COMITÉ présentées par Cédric Gallois et Théophile Paillé, salariés du Comité

Succès de l’Accueil de loisirs : toujours plus d’enfants !

Mission d’Antoine au Togo : formation à destination des profs d’EPS.

Questions / Remarques

Mairie de Saint-Benoît	Souhaite souligner que l’organisation de la Journée olympique avec 500 enfants issus de toutes les écoles de la commune n’aurait pas été possible sans la participation d’Antoine et Jean-Luc ! 6 ateliers étaient installés autour de plusieurs sports. Elle espère que cette journée réussie va porter ses fruits sur le nombre de jeunes licenciés au club de St-Benoît. La mairie espère reconduire cette journée l’an prochain.
------------------------	---

7 / Rapport FINANCIER présenté par la trésorière, Nathalie Pedretti

Présentation des comptes.

- Pas eu de surprise cette saison ni sur des baisses de subvention ni sur des frais supplémentaires.
- Un peu plus de frais de déplacement d’arbitrage cette année et plus d’interventions dans les clubs.

Les vérificateurs aux comptes (Sandrine Geffard et Dominique Raffeneau) présentent leur compte-rendu :

- Tous les comptes nous ont été présentés
- Toutes nos questions ont obtenu des réponses
- Quelques vérifications inopinées ont été effectuées et validées
- Nous soulignons la bonne tenue des comptes, leur bonne présentation, tout est très clair.

Les vérificateurs aux comptes n’ont relevé aucune anomalie et donnent quitus.

Vote du Quitus		Quitus adopté à l’unanimité
Contre	0	
Abstention	0	
Pour	99 voix	

Tarifs et amendes

Seule modification proposée : passage de 15 à 25€ l’amende pour un joueur avec une « licence annulée » qui a néanmoins participé à une rencontre officielle.

JL Gouverneur précise qu’il n’y a eu aucune augmentation de la part Comité sur les tarifs de licences depuis 12 ans. Il semble que la Ligue n’augmente pas non plus ses tarifs de licence cette saison. En revanche, la Fédération augmente une fois de plus.

Vote de la modification de tarifs et amendes		
Contre	0	Tarifs et Amendes adoptés à l'unanimité
Abstention	0	
Pour	99 voix	

Nathalie Pedretti présente le budget prévisionnel

On anticipe le recrutement d'un technicien supplémentaire pour faire face aux demandes des clubs et pour anticiper le départ de Cédric (été 2025) pour la gestion du Centre de loisirs.

Nous recrutons également un agent de développement.

Jean-Luc Gouverneur en profite pour présenter les recrutements en cours : CV reçus et entretiens en cours.

Vote du budget prévisionnel		
Contre	0	Budget adopté à l'unanimité
Abstention	0	
Pour	99 voix	

Désignation des vérificateurs aux comptes

Comme Dominique Raffeneau se présente pour intégrer le comité directeur, il ne peut être reconduit comme vérificateur aux comptes.

Sandrine GEFFARD et Barbara DEBOEUF se présentent pour cette mission pour l'année prochaine.

Vote pour le choix des vérificateurs aux comptes		
Contre	0	Élues à l'unanimité
Abstention	0	
Pour	99 voix	

8 / Vote des Vœux et suggestions et Questions diverses

Nouvelle lecture des vœux présentés et discutés au cours des commissions les concernant puis mise au vote.

VŒU 1		
Appliquer la règle des 3 mutés également pour les licences compet'Lib. Un joueur licencié « compet'Lib » sera considéré comme muté la saison suivante s'il change de club avec cette même licence.		
VOTE		
Contre	0	Adopté à l'unanimité avec application dès la saison 2024-2025
Abstention	0	
Pour	99 voix	

VŒU 2		
Interdire le championnat 4x4 aux joueurs de D1M et + ainsi qu'aux joueuses de Régionale et +. Trop compliqué pour organiser les calendriers lorsque des joueurs jouent dans 2 équipes. Limiter les différences de niveaux des pratiquants.		
<i>Vote</i>		
Contre	10 voix	Adopté à la majorité avec application dès la saison 2024-2025
Abstention	7 voix	
Pour	82 voix	

Questions diverses

Civray	Est-il possible d'organiser des sessions de beach volley à Châtelleraut de temps en temps les samedis ? Aucun problème pour Châtelleraut car le club détient les clefs. Le Comité indique que le samedi est une grosse journée pour les salariés, il sera certainement difficile d'avoir un entraîneur disponible.
--------	--

À noter que le CEP monte un dossier de demande de subvention avec leur mairie pour des terrains de beach volley.
Nathalie Pedretti indique que la Ligue soutient le développement du beach-volley avec un CRE beach sur l'île de Ré.

Delphine Batkowski	Un séminaire de rentrée a été organisé en 2021. Les clubs sont-ils intéressés pour en reconduire un cette saison ? Pour échanger sur nos pratiques, découvrir l'application de saisie des licences par les licenciés (des modifications sont prévues au 1 ^{er} juillet par la Fédération) ... Plusieurs clubs intéressés : une date sera proposée.
--------------------	--

9 / Remises des récompenses aux bénévoles

Toutes les propositions du Comité ont été validées.

Toutes les récompenses n'ont pas été reçues. Seules quelques médailles sont distribuées.

10 / Élections des membres du Bureau Directeur Départemental

5 personnes ont proposé leur candidature par écrit :

- Delphine BATKOWSKI
- Jean-Luc GOUVERNEUR
- Stéphane GREMILLON
- Pierre MACOMBE
- Nathalie PEDRETTI

Le vote a lieu à bulletin secret. 20 clubs sur 20 participent.

Le dépouillement est effectué par les salariés du Comité Départemental.

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : tous

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité.

11 / Élections des membres du Comité Directeur

18 candidats se sont manifestés par écrit :

- BATKOWSKI Delphine,
- BOUCHER Philippe,
- CHAINTRE Thierry,
- COURREGES Alexandra,
- EBAD SICHANI Mylène,
- GOUVERNEUR Michelle,
- LE ROY Philippe,
- MAYNIER Dominique,
- PINOGES Guy,
- BENIELLI Bénédicte,
- CAILLAUD Matthieu,
- CHATAIGNEAU Bernard,
- DAUSSY Pierre,
- GOUVERNEUR Jean-Luc,
- GREMILLON Stéphane,
- MACOMBE Pierre,
- PEDRETTI Nathalie,
- RAFFENEAU Dominique.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Les 18 membres sont élus : à l'unanimité pour 17 d'entre eux, et à la majorité pour 1.

12 / Élection du Président

Après la proposition du poste de président par les membres du Bureau nouvellement élus, **élection du président Jean-Luc GOUVERNEUR à l'unanimité.**

13 / Allocutions des invités

Mairie de Saint-Benoît

Mme Faugeron indique qu'elle est ravie d'être ici et que c'est toujours un plaisir de participer à l'assemblée générale du Comité.

Elle mentionne que le Comité rend un grand service à la population de St-Benoît avec le centre de loisirs.

Enfin elle précise que la commune sera toujours là pour soutenir le Comité, financièrement et matériellement, et encore bravo pour l'organisation de la journée olympique.

CDOS

Patrick Girard est ravi de constater que le volley se porte toujours très bien.

Les échanges et la présence des clubs à cette AG montrent une bonne entente entre les bénévoles et la qualité des actions menées dans le département.

Par ailleurs, il félicite le Comité pour la qualité de son travail et de ses actions, qui sont reconnus par tous : c'est excellent pour le développement du sport.

Plusieurs manifestations se sont déroulées autour des JO ces derniers mois et d'autres devraient se développer. Certaines vont certainement se pérenniser.

La présence des clubs et des comités auprès des collectivités en charge d'organiser ces manifestations est importante et essentielle pour maintenir ces événements. On constate que le sport se développe partout, c'est une bonne chose. Un nouveau club de volley a d'ailleurs vu le jour dans le département.

Conclusion et remerciements du président.

Fin de l'assemblée générale à 13h00.

Le Président du Comité
Jean-Luc GOUVERNEUR

La secrétaire générale
Delphine BATKOWSKI

3 – Rapport Moral



Peau de chagrin

Il était une fois, un conte merveilleux, qui se nommait : quoiqu'il en coûte.

Ça a beaucoup coûté, l'argent s'est écoulé à fort rendement. Tout le peuple vivait dans la prospérité (relative tout de même).

Et puis un jour, au lieu du prince charmant tant attendu, c'est l'austérité et le déficit gigantesque qui sont apparus.

Et aujourd'hui ce sont la culture et le sport qui trinquent à la santé du ministère de l'économie.

En effet les subventions diverses et variées (conseil départemental, ANS fonctionnement ou emploi) fondent comme neige au soleil et pourraient même à l'avenir disparaître.

Et je crains bien qu'à terme, les clubs aient un désagrément semblable avec leurs communes respectives.

Rappelons-nous les belles paroles des politiques, claironnant que les JO de PARIS, si bien réussis, seront un tremplin formidable pour la pratique du sport dans notre pays.

Il est fort probable, que les licenciés, faute de bénévoles, à l'avenir, devront participer entièrement aux efforts financiers de leurs clubs.

En ce qui concerne notre comité, quand je suis arrivé à la présidence, je militais farouchement contre les augmentations de licences systématiques, pratiquées par la fédération et la ligue de l'époque qui pourtant possédait en compte commun, un trésor de guerre !

Heureusement les nouveaux dirigeants ligue, sont plus raisonnables, qui à l'inverse de notre fédération de tutelle, la saison dernière a proposé des augmentations indécentes, compte tenu là encore de finances très confortables.

Donc, depuis 13 ans, dans notre département, nous avons gardé nos tarifs, malgré le prétexte souvent utilisé par d'autres, de l'augmentation du coût de la vie.

Mais, compte tenu du contexte, vous l'aurez compris après ce long préambule, nous n'avons d'autre choix, pour pérenniser les emplois, et continuer de proposer nos services avec efficacité, sécurité et compétence, en tout cas je l'espère, de vous soumettre une majoration de nos licences dont je vous détaillerai plus tard les modalités.

Afin de conclure sur des notes positives, vous verrez encore une fois que notre activité ne faiblit pas et s'harmonise avec les souhaits de nos adhérents, grâce entre autres à l'investissement de nos salariés et de nos bénévoles élus au bureau et au comité directeur, sans oublier l'aide indispensable du CDOS, sur le casse-tête administratif !

Notons aussi dans les réussites maximums, le parcours de l'Alterna stade poitevin, avec le recrutement de ces joueurs exceptionnels qui ont galvanisés toute la ville de Poitiers et alentour. Et n'oublions pas la venue, encore une fois de notre équipe de France double championne olympique à l'ARENA Futuroscope le vendredi 11 juillet prochain.

Il est certain que ces deux événements avec une grande couverture médiatique devraient encore dynamiser notre pratique.

Et je terminerai en évoquant le départ de Cédric GALLOIS pour découvrir de nouveaux horizons : nous avons eu la chance d'avoir un salarié polyvalent, passant de l'animation, à l'entraînement de volley, et à la direction du centre de loisir multisport, avec autant d'efficacité que de rigueur. D'ailleurs, son remplacement va nécessiter le recrutement de deux personnes, c'est dire !

Jean Luc GOUVERNEUR
Président du Comité 86 VB

4 – Statistiques

SAISON 2024 - 2025

Entité	Arb.	VB	BV	CO	DI	EN	LOI	PV	SV	SEN.	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	Total
CLUB VOLLEY LOISIR 86	2	0	0	12	2	4	0	0	0	18	0	0	0	0	0	0	0	18
CENTRE D'ANIMATION DE VENDEUVRE DU POITOU (MJC)	0	0	0	13	2	0	0	0	0	13	2	0	0	0	0	0	0	15
SPORT PASSIONS AVENTURES ET DECOUVERTES	0	0	0	13	2	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	15
F.E.P.S. St JULIEN L'ARS	1	0	0	18	2	1	0	0	0	19	1	1	0	0	0	0	0	21
CEP POITIERS/ST BENOIT V.B.	9	183	12	37	17	30	22	0	1	149	40	37	36	16	9	7	8	302
US DE MIGNE-AUXANCES VOLLEY-BALL	2	18	0	20	5	5	7	0	0	36	1	12	4	0	2	0	0	55
ALTERNA STADE POITEVIN VOLLEY BALL	10	221	0	7	56	34	14	1	0	158	40	70	36	10	11	5	3	333
CSA CHATELLERAULT	2	82	0	18	5	7	12	0	0	51	2	26	19	5	9	8	4	124
LOUDJUN ATHLETIC CLUB	1	7	0	24	2	1	18	0	0	41	0	5	6	0	0	0	0	52
UNION SPORTIVE CHAUVIGNY	1	10	0	32	4	1	8	0	0	37	2	6	2	6	2	0	0	55
UNION SPORTIVE VIVONNE	8	132	12	31	8	15	32	0	0	88	6	44	27	28	17	12	8	230
LA LIGUGENNE VOLLEY-BALL	0	0	0	25	4	0	0	0	0	28	1	0	0	0	0	0	0	29
UNION SPORTIVE CIVRAISIENNE	1	20	0	12	3	2	1	0	0	18	0	5	6	2	6	1	0	38
MONTAMISE VOLLEY-BALL	1	0	0	20	2	1	0	0	0	20	3	0	0	0	0	0	0	23
CS DE SEVRES ANXAUMONT	3	67	0	23	7	15	2	0	0	49	10	6	13	21	9	6	0	114
VOUILLE VOLLEY BALL	4	94	0	24	16	15	13	0	0	76	19	28	15	8	11	3	2	162
CISSE VOLLEY-BALL	1	70	0	32	5	6	11	0	0	50	5	22	17	11	3	11	5	124
SPORTS ET LOISIRS EN VAL VIENN	1	0	0	18	3	1	1	0	0	22	1	0	0	0	0	0	0	23
ETOILE SPORTIVE DE BUXEROLLES	3	0	0	31	4	3	0	0	0	34	4	0	0	0	0	0	0	38
FONTAINE LE COMTE VOLLEY BALL	4	42	0	47	3	12	0	0	0	50	11	15	7	5	1	8	7	104
TOTAL GENERAL	54	946	24	457	152	153	141	1	1	972	148	277	188	112	80	61	37	1875

5 - Rapport de la Commission SPORTIVE



RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE

2024–2025

Cette saison, 34 équipes (ARM ARF D1M) étaient engagées dans les différents championnats seniors répartis en 16 clubs +2 du 79.

Cette année, comme l'année précédente le contrôle des feuilles de matchs et des qualifications a été effectué toutes les semaines, en effet chaque membre de la commission avait une division à vérifier.

Les demandes de reports et de modifications de matchs (avec application des coûts correspondants) ont été examinées directement par le Président de la Commission. On compte cette saison 4 reports et 3 forfaits sur 282 matchs), et il y a eu 9 modifications de matchs (modifications de salle, d'horaire et report effectué dans les temps)

Toutefois on constate que des équipes s'engagent avec un nombre insuffisant de joueurs et que le calendrier n'est pas examiné attentivement par les responsables d'équipes. Mais, cette année encore il y a eu un changement général des comportements où le sens de l'engagement collectif n'est plus prioritaire dans l'emploi du temps privé.

En ce qui concerne les qualifications et l'absence de licences pas de problèmes ; la création ou le renouvellement des licences jeunes (M20-M17) avec surclassement ont été bien faits ; en effet vous pouvez perdre un match si un jeune non surclassé est inscrit sur la feuille de match. Vous pouvez consulter le tableau établi par la FFVB au début de chaque saison concernant les catégories d'âges.

Les dates de transmission des résultats par internet ont été contrôlées par le secrétariat du comité. Cette année nous avons vu que les consignes n'ont pas toujours été respectées (petit rappel les résultats devaient être transmis au plus tard le dimanche 12h). **Aussitôt** la fin du match, il suffisait de **SCANNER** la feuille (dans le bon sens) et la transmettre ; mais il faut conserver les feuilles de matchs originales toute la saison, car le comité peut vous les réclamer.

Attention : Pour la prochaine saison la transmission va changer car la feuille de match électronique sera **obligatoire** ; tout se fera sur le téléphone portable ou tablette, avec obligation de transmettre le résultat **6 heures maximum** après la fin du match.

En conclusion nous pouvons constater que pour cette saison 2024/2025 il y a eu 320 euros d'amendes qui portent sur les reports de matchs et les forfaits,

Nous présentons nos félicitations aux champions qui sont :

- ARM : ALTERNA STADE POITEVIN VOLLEY BALL 5
- ARF : CEP POITIERS SAINT BENOIT 2
- D1M : ALTERNA STADE POITEVIN VOLLEY BALL 6

Félicitations à l'équipe : ALTERNA STADE POITEVIN VOLLEY BALL 6 qui n'a pas perdu un match au cours du championnat.

Trophée JEAN LE TORREC

Pour le trophée 2026 nous avons établi un calendrier avec un premier tour pendant les matchs retours. Les finales auront lieu un samedi comme cette année avec les finales Jeunes. Les dates vous sont communiquées dans les pages qui suivent, le tirage au sort aura lieu début janvier 2026

Nous vous rappelons que l'engagement est facultatif et gratuit ; toutefois si vous décidez d'arrêter en cours, ce sera considéré comme un forfait donc amende. Une équipe peut demander à la CDA en informant l'équipe adverse de désigner un arbitre sur une rencontre, les frais seront à la charge de l'équipe demandeuse (arbitrage + frais de déplacements). Vous avez également la possibilité d'inverser les rencontres.

Pour la saison 2025/2026, la Commission sportive vous rappelle quelques conseils à respecter pour le bon déroulement du championnat et pour éviter des amendes :

✓ Avant le 1^{er} match de championnat, assurez-vous que vos licenciés soient bien enregistrés à la Ligue.

✓ Lorsque vous faites signer un nouveau joueur en cours de saison, interrogez Internet pour être sûr qu'il est bien qualifié.

✓ Attention au changement de nom pour les féminines (nom de jeune fille puis non marital).

✓ Présidents, **sensibilisez** vos responsables d'équipe pour qu'ils soient vigilants à transmettre le résultat et la feuille de match dans les délais imposés (aussitôt après le match) ; et n'oubliez pas de transférer les informations que vous recevez à vos responsables d'équipes.

✓ Que les demandes de modifications ou de reports de matchs se fassent toujours dans les délais et formes réglementaires. À ce sujet, le Président de la Commission doit être obligatoirement informé par téléphone ou par mail.

✓ Que les responsables d'équipes, lorsqu'ils reçoivent le calendrier définitif en début de championnat par le biais de leur secrétaire de club, s'assurent que les dates indiquées sont exactes et leur **CONVIENNENT** (une erreur de votre part ou de notre part est possible). Un report sans amende doit être fait 15 jours avant la date prévue ; alors essayez d'anticiper.

✓ Attention, lorsque vous établirez votre calendrier, essayez de le faire en rapport à l'équipe que vous allez recevoir (horaire, jour de la semaine, week-end, distance).

✓ En début de saison, une lecture du **RGED** (règlement général des épreuves départementales) et du **RSA** (règlement sportif annuel) vous serait utile ; ces deux règlements ont été **revus** entièrement par une commission. En effet nous constatons que les responsables d'équipes ne connaissent pas le règlement.

Dans la mesure du possible, merci de ne pas attendre la date limite pour engager vos équipes. En effet il y a généralement que 50% des équipes engagées 48 h avant la date limite.

Un report de match peut être une décision difficile à appliquer pour le club non-demandeur, mais néanmoins un report doit se faire d'une manière cordiale et surtout un dialogue doit s'instaurer entre les deux responsables d'équipes concernées (le téléphone est souvent préférable aux mails).

Engagement définitif des équipes ARM –ARF-D1M : le **14 septembre 2025**

Toute équipe dont le formulaire d'engagement ne sera pas parvenu au Comité avec les dates d'engagements correspondants, ne pourra pas participer au championnat.

- Début du championnat : ARM et ARF D1M le **05 octobre 2025**
- Début du trophée JEAN LETORREC ARM, D1M le **22 mars 2026**

La Commission sportive vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle saison.

**Le Président
De la Commission sportive
Dominique MAYNIER**

ANNEXES

Classement définitif Championnat 2024/2025

- Prévisions des poules 2025/2026
- Calendrier championnat : ARM-ARF-D1M
- Calendrier Trophée 2025/2026

CHAMPIONNATS DE LA VIENNE 2024/2025



**CHAMPIONNES
ARF :
CEP POITIERS
ST BENOIT 2**

**CHAMPIONS
ARM :
ALTERNA STADE
POITEVIN 5**



**CHAMPIONS
D1M :
ALTERNA
STADE
POITEVIN 6**

Comité de la VIENNE - Saison 2024 2025

ARM	
clas.	Clubs
1	Alterna Stade Poitevin 5
2	Sèvres Anxaumont 1
3	Bonneuil Vouneuil 1
4	Nouaillé Maupertuis 1
5	CEP Poit. St Benoit 1
6	Vivonne 2
7	Chauvigny 1
8	Loudun 1
9	CSAD C 1
10	Montamisé 1

D1M	
clas.	Clubs
1	Alterna Stade Poitevin 6
2	Buxerolles 1
3	CEP Poitiers St Benoit 2
4	Alterna Stade Poitevin 8
5	Buxerolles 2
6	Fontaine le Comte 1
7	Parthenay
8	Alterna Stade Poitevin 7
9	Migné Auxances 1
10	Vivonne 3
11	Cissé 1
12	Vouillé 3

ARF	
clas.	Clubs
1	CEP Poitiers St Benoit 2
2	Alterna Stade Poitevin 1
3	Vivonne 2
4	Echiré
5	CSAD
6	Fontaine le Comte 2
7	CEP Poitiers St Benoit 4
8	St Julien l'Ars
9	CEP Poitiers St Benoit 3
10	Chauvigny
11	Cissé
12	Fontaine le Comte 1

2025 2026

Prévisionnel

ARM	
Clubs	
1	Alterna Stade Poitevin 5
2	Vouillé 2
3	Sèvres Anxaumont 1
4	Bonneuil Vouneuil 1
5	Nouaillé Maupertuis 1
6	CEP Poit. St Benoit 1
7	Vivonne 2
8	Chauvigny 1
9	Alterna Stade Poitevin 6
10	Buxerolles 1

ARF	
Clubs	
1	Alterna Stade Poitevin 1
2	Vivonne 2
3	Echiré
4	CSAD
5	Fontaine le Comte 2
6	CEP Poitiers St Benoit 4
7	St Julien l'Ars
8	CEP Poitiers St Benoit 3
9	Chauvigny
10	Cissé

Le CSAD a accepté la montée en Régionale
 Si Vouillé 2 (Région) se maintient = Loudun 1 reste en ARM

D1M	
Clubs	
1	Loudun 1
2	Montamisé 1
3	CEP Poitiers St Benoit 2
4	Alterna Stade Poitevin 8
5	Buxerolles 2
6	Fontaine le Comte 1
7	Parthenay
8	Alterna Stade Poitevin 7
9	Migné Auxances 1
10	Vivonne 3
11	Cissé 1
12	Vouillé 3

D1F	
Clubs	
1	Fontaine le Comte 1
2	
3	
4	
5	
6	
7	

CHAMPIONNAT 2025/2026

ARM ARF D1M

Date limite d'engagement le 14 septembre 2025

Si 10 équipes maximum

Début du Championnat le 05 octobre 2025

🏠 **Matches ALLER**

05 octobre 2025	23 novembre 2025
12 octobre 2025	30 novembre 2025
19 octobre 2025 (Vacances)	07 décembre 2025
09 novembre 2025	14 décembre 2025
16 novembre 2025	21 décembre 2025 (journée de rattrapage)

🏠 **Matches RETOUR**

11 janvier 2026	08 mars 2026
18 janvier 2026	15 mars 2026
25 janvier 2026	29 mars 2026
01 février 2026	05 avril 2026
01 mars 2026	

Calendrier valable pour une poule 8, 9 ou 10 équipes

Pas de matchs de championnat au - delà du 05 avril 2026 sauf circonstances exceptionnelles à l'appréciation de la commission sportive.

Vacances scolaires :

Du 18/10/2025 au 03/11/2025

Du 07/02/2026 au 23/02/2026

Du 20/12/2025 au 05/01/2026

Du 04/04/2026 au 20/04/2026

Pâques : 05/04/2026 et 06/04/2026

Ascension : 14/05/2026 au 17/05/2026

Pentecôte : 24/05/2026 et 25/05/2026

ARF - D1M

(Si 11 équipes ou 12)

Début du championnat le 05 octobre 2025

Selon le nombre d'équipes engagées, la formule sera différente (deux poules, une ou deux phase)

Une Phase

Matches ALLER

Matches RETOUR

05/10/2025	16/11/2025	11/01/2026	08/03/2026
12/10/2025	23/11/2025	18/01/2026	15/03/2026
19/10/2025 (Vacances)	30/11/2025	25/01/2026	29/03/2026
26/10/2025 (Vacances)	07/12/2025	01/02/2026	05/04/2026
(Férié)			
02/11/2025 (Vacances)	14/12/2025	08/02/2026 (Vacances)	26/04/2026
09/11/2025	21/12/2025	01/03/2026	
	(journée de rattrapage)		

Championnat : Matches Aller et Retour pour une poule de 11 ou 12 équipes : **22 matchs**

Trophée Masculin : **4 matchs + Finale = 5 matchs**

Trophée Féminin : **3 matchs + Finale = 4 matchs**

Soit : 26 ou 27 matchs

Deux Phases

1ère Phase

2ème Phase

05/10/2025	30/11/2025	01/02/2026
12/10/2025	07/12/2025	01/03/2026
19/10/2025	14/12/2025	08/03/2026
09/11/2025	11/01/2026	15/03/2026
16/11/2025	18/01/2026	29/03/2026
23/11/2025		

Championnat : 2 Phases pour une poule de 11 ou 12 équipes

1ère phase : **16 matchs**

Trophée Masculin : **4 matchs + Finale**

Trophée Féminin : **3 matchs + Finale**

Soit : 19 ou 20 matchs

**Trophée JEAN LETORREC
2024 2025
Vainqueur Principale Féminin**



CEP POITIERS ST BENOIT 2

**Finaliste :
Alternata Stade Poitevin**



**Trophée JEAN LETORREC
2024 2025
Vainqueur Principale Masculin**



ALTERNA STADE POITEVIN 5

**Finaliste :
Bonneuil Vouneuil**



**Trophée JEAN LETORREC
2024 2025
Vainqueur Consolante Féminin**



FONTAINE LE COMTE 2

**Finaliste :
CSAD Chatellerault**



Trophée JEAN LETORREC 2024 2025 Vainqueur Consolante Masculin



ALTERNA STADE POITEVIN 6

**Finaliste :
Nouaillé
Maupertuis**



Trophée JEAN LETORREC

2025 / 2026

🏆 1^{er} TOUR PRINCIPALE MASCULINE : ARM – D1M - D2L

Le 22 mars 2026

🏆 2^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1^{ER} TOUR CONSOLANTE MASCULINE

Le 26 avril 2026

🏆 1^{er} TOUR PRINCIPAL FEMININE

Le 26 avril 2026

🏆 3^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1^{er} TOUR CONSOLANTE FEMININE
et 2^{ème} TOUR PRINCIPALE FEMININE

Le 24 ou 30 mai 2026

🏆 1/2 FINALES MASCULINE ET FEMININE :

Le 07 juin 2026

🏆 FINALES FEMININES et MASCULINES :

Le Samedi 13 juin 2026

Vacances scolaires :

Du 18/10/2025 au 03/11/2025
Du 07/02/2026 au 23/02/2026

Du 20/12/2025 au 05/01/2026
Du 04/04/2026 au 20/04/2026

Pâques : 05/04/2026 et 06/04/2026
Ascension : 14/05/2026 au 17/05/2026
Pentecôte : 24/05/2026 et 25/05/2026

Rapport de la Commission ARBITRAGE



COMMISSION D'ARBITRAGE

Saison 2024-2025

Rapport d'activité

Voici mon premier rapport pour la commission d'arbitrage car c'est ma première année à la présidence de la commission d'arbitrage.

Je suis très satisfait pour ma première année (avec l'aide de Bernard pour ma formation).

Il y a eu trois matchs sans arbitre : 1 la première journée et 2 la seconde à la suite de problèmes de match sans horaires en début de championnat.

DESIGNATIONS

Cette saison la commission d'arbitrage a effectué :

- 68 désignations au niveau régional.
- 282 désignations au niveau départemental.

REPLACEMENTS

- 8 remplacements en championnat régional soit 11 % des désignations.
- 50 remplacements en championnat départemental soit 17 % des désignations

FORMATIONS

- il n'y a pas eu de formation marqueur par le Comité cette année mais des formations internes ont eu lieu dans les clubs.

- Une formation arbitre départemental suivie par 7 personnes qui s'est déroulée sur deux jours. 7 personnes se sont présentées à l'examen (épreuve théorique) et à la supervision sur le terrain. Ces 7 personnes dont quatre jeunes ont obtenu avec succès leur diplôme d'arbitre.

- Pendant la formation d'arbitre, nous avons insisté sur la tenue et le contrôle de la feuille de match départementale, une piqûre de rappel sera encore faite avec l'envoi des désignations. Nous avons pu constater quelques améliorations cette saison.

- Cette année la commission n'a pas été contactée par l'UNSS pour une formation d'arbitre.
-

DIVERS

Les membres de la commission sont également intervenus sur :

- Le Noël des volleyeurs.
- Nous avons dépanné 8 fois les autres comités (16, 79, et 17) en leur fournissant des arbitres.
- Nous sommes intervenus sur des matchs FNSU durant l'année.

- La commission a été contactée pour les finales 4/4 FNSU et les finales régionales 6X6 FNSU fournissant 4 arbitres à chaque fois
- la commission a fourni des arbitres pour les finales M15 et M18
- Nous sommes intervenus sur le tournoi Jean Le Torrec.

CONCLUSION

La commission d'arbitrage voit le nombre de personnes arbitrant au niveau régional légèrement baisser, aujourd'hui il y a 12 personnes qui arbitrent au niveau régional et 2 au niveau national.

J'en profite pour **remercier tous les arbitres qui répondent présents lorsqu'ils sont sollicités pour effectuer des remplacements**, aussi bien au niveau départemental qu'au niveau régional. Je félicite les équipes pour l'ensemble des championnats pour l'accueil des arbitres avant et après les matchs

je demande aux clubs de désigner un arbitre par équipe engagée en championnat ARF, ARM et D1 pour la saison 2025/2026

Grand merci encore à eux.

La Commission d'Arbitrage vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances.

Le Président

T. Chaintré

7 – Rapport de la Commission JEUNES



COMMISSION JEUNES

Pour la saison sportive qui vient de s'achever je remercie les clubs qui ont organisé les plateaux du samedi après-midi et les personnes qui ont œuvré pour gérer la formule sportive, le montage et le traçage des terrains sans oublier les gouters de fin de tournoi.

Avant de parler de la saison sportive qui vient de se terminer je tiens à vous faire part encore de mes inquiétudes concernant l'état des licences jeunes dans certaines catégories.

Comparaison saison 2023/2024 et 2024/2025

M7 garçons	M9 garçons	M11 garçons	M13 garçons	M15 garçons	M18 garçons	M21 garçons
+12%	- 3%	-11%	+33%	- 8%	+6%	+ 37%

M7 filles	M9 filles	M11 filles	M13 filles	M15 filles	M18 filles	M21 filles
+20%	+17%	- 3%	+11%	-6 %	+12 %	+3 %

Masculins : +7%

Féminines : +5%

Total général cumulé pour la saison : +6%

LE SPORTIF

Le niveau du championnat PROXY a été faible cette saison voir inquiétant sur certaines catégories.

Concernant le nombre d'équipes présentes sur les regroupements, beaucoup de jeunes sur certaines catégories et plus faible participation sur d'autres.

M7/M9/M11 : 67 équipes
M13 Garçons : 12 équipes
M13 Filles : 5 équipes
M15 Garçons 6x6 : 0 équipes
M15 Filles 6x6 : 4 équipes
M15 Garçons 4x4 : 7 équipes
M15 Filles 4x4 : 6 équipes

Le championnat M18 s'est bien déroulé chez les filles avec 10 équipes en première phase et 9 équipes en seconde phase. Cependant, chez les garçons, avec 4 équipes seulement en première phase et 3 équipes en seconde ce n'est pas suffisant pour faire un championnat attractif dans cette catégorie !

Cette saison le Noël des volleyeurs s'est déroulé sur un après-midi et cette formule a été appréciée à sa juste valeur par les 62 équipes présentes (soit 150 joueurs et joueuses), les parents et les bénévoles présents pour cette compétition.

Cette saison le comité organise des TOURNOIS OUTDOOR sur quatre dates départementales et la Ligue Nouvelle Aquitaine a proposé une date pour une finale régionale zone nord en Charente Maritime.

COUPE DE LA VIENNE

Nouveauté cette année pour les coupes de la Vienne M15 et M18.

Les finales se sont jouées le même jour que les finales du trophée Jean Le Torrec et a rencontré un énorme succès pour la formule proposée, le seul bémol c'est que la commission jeunes a proposé un tournoi qualificatif pour désigner les finalistes de ces coupes et très peu de clubs ont répondu pour participer à ces tournois.

La même formule sera proposée aux clubs pour la saison 2025/2026 et le petit plus c'est qu'on intègre les M13 à cette coupe de la Vienne.

COUPE DE FRANCE

Bonne participation des clubs de la Vienne cette saison pour la coupe de France jeunes (23 équipes engagées) avec de bons résultats dans certaines catégories et mention particulière aux M15 garçons de Vouillé éliminés au 8ème tour et qui échouent aux portes de la finale nationale.

Seuls les M11 garçons de l'union sportive de Vivonne se qualifient pour les phases finales et terminent 8ème de France.

COUPE DE FRANCE BEACH

Faible participation des clubs de la Vienne pour cette compétition, 2 clubs engagés seulement. Je me pose toujours la même question : est-ce que le département de la Vienne est une terre de Beach Volley ?

Rappel aux clubs

En début de saison penser aux sur-classements dans toutes les catégories jeunes et pendant la saison vérifier l'état des licences.

Penser à remplir la feuille de licences qui est mise à disposition à la table de la sportive quand vous venez sur un regroupement.

Quand un club engage une ou plusieurs équipes sur un regroupement lors du sondage qui est fait en amont, merci de prévenir s'il y a du changement.

Pour les regroupements du samedi je préconise aux clubs de faire le sondage des jeunes qui seront présents le mercredi précédent, soit 3 jours avant.

Philippe LE ROY
Président Commission Jeunes

CHAMPIONNATS JEUNES VOLLEY-BALL 2024/2025 CD86

M7 1x1

Class.	Joueurs(euses)
1	Mohamed-Ali (CEP)
2	Léo (Alterna SPVB)
4	Jaden (Alterna SPVB)
3	Tessa (Vivonne)
5	Emma (Vivonne)
6	Edgar (CEP)
7	Madison (CEP)
8	Elyo (CSAD)
9	Kelssy (Vivonne)
10	Anatole (Vivonne)
11	Appoline (Vivonne)

M9 1x1

Class.	Joueurs(euses)
1	Henry (Alterna SPVB)
2	Bastien (CEP)
3	Jeanne (Alterna SPVB)
4	Tino (Alterna SPVB)
5	Maxence (CSAD)
6	Victor (CSAD)
7	Héloïse (CSAD)
8	Edgar (CEP)
9	Rose (Civray)
10	Héloïse (Sèvres Anx.)
11	Luka (Vivonne)
12	Louis (Alterna SPVB)
13	Gaspard (CSAD)

M9

Class.	Equipes
1	Fontaine le Comte 1
2	Vivonne 1
3	Sèvres Anxaumont
4	Cissé 1
5	Vouillé/Fontaine
6	CEP Poitiers St Benoit 1
7	Vivonne 2
8	Fontaine le Comte 2
9	Alterna Stade Poitevin
10	Cissé 2
11	Cissé 3
12	Vivonne 3
13	Cissé 4

M11 F Honneur

Class.	Equipes
1	CEP Poitiers St Benoit 2
2	Civray 1
3	Sèvres Anxaumont 1
4	Migné Auxances
5	Sèvres Anxaumont 2
6	Vivonne 2
7	Civray 2

M11 M Honneur

Class.	Equipes
1	Vouillé 1
2	Vivonne 1
3	Alterna Stade Poitevin 1
4	Cissé
5	CEP Poitiers St Benoit 1
6	Sèvres Anxaumont 1
7	Vouillé 2
8	CEP Poitiers St Benoit 2
9	Alterna Stade Poitevin 2
10	Sèvres Anxaumont 2
11	Civray
12	CSAD Chatellerault
13	Vouillé 3

M11 F Excellence

Class.	Equipes
1	CEP Poitiers St Benoit

M11 M Excellence

Class.	Equipes
1	Alterna Stade Poitevin 2
2	Vivonne 2
3	Vouillé
4	Vivonne 3
5	CEP Poitiers St Benoit 1
6	Alterna Stade Poitevin 3
7	CEP Poitiers St Benoit 2
8	Vivonne 4
9	Alterna Stade Poitevin 4

M13 M Classement Général

Class.	Equipes
1	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Vivonne 1
2	Alterna Stade Poitevin 1
4	Sèvres Anxaumont 1
5	Alterna Stade Poitevin 2
6	Chauvigny
8	Vouillé
7	CSAD / Fontaine
9	Cissé
10	Vivonne 2
11	Sèvres Anxaumont 2
12	CEP Poitiers St Benoit 2

M13 F Classement Général

Class.	Equipes
1	CEP Poitiers St Benoit
2	Vivonne 1
3	Vivonne 2
4	Cissé
5	Fontaine le Comte

M15 M 4x4 Classement Général

Class.	Equipes
1	CSAD Chatellerault
2	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Vivonne
4	Alterna Stade Poitevin 2
5	Alterna Stade Poitevin 1
6	CEP Poitiers St Benoit 2
7	Alterna Stade Poitevin 3

M15 F 6x6 Classement Général

Class.	Equipes
1	Alterna Stade Poitevin 1
2	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Vivonne
4	Alterna Stade Poitevin 2

M15 F 4x4 Classement Général

Class.	Equipes
1	Alterna Stade Poitevin 1
2	CEP Poitiers St Benoit 1
3	Vivonne
4	CEP Poitiers St Benoit 2
5	CSAD Chatellerault
6	Alterna Stade Poitevin 2

M18 M 4x4 Classement Général

Class.	Equipes
1	Civray
2	Cissé 1
3	Fontaine le Comte
4	Cissé 2

M18 F 4x4 Classement Général

Class.	Equipes
1	Cissé
2	CSAD Chatellerault
3	Sèvres Anxaumont
4	Civray
5	Fontaine le Comte 1
6	Chauvigny
7	Fontaine le Comte 2

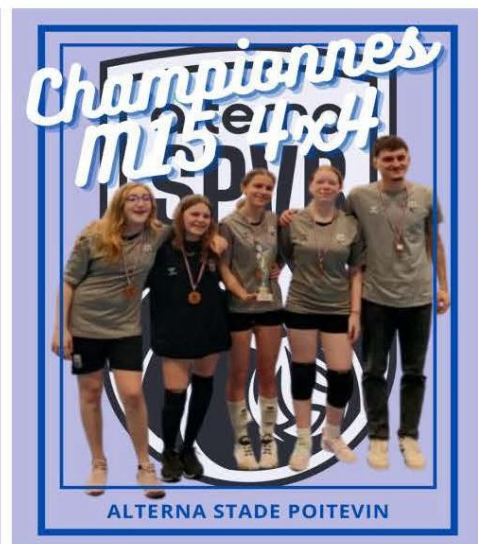
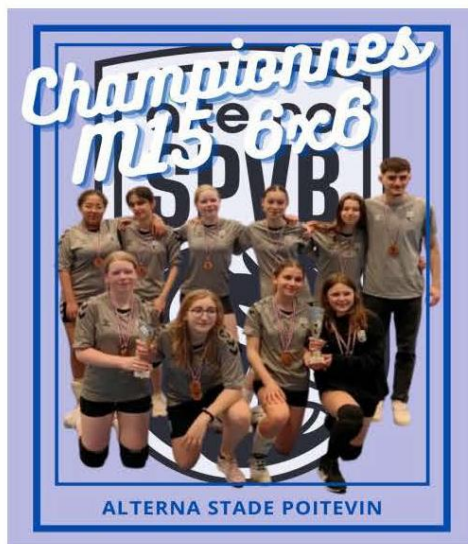
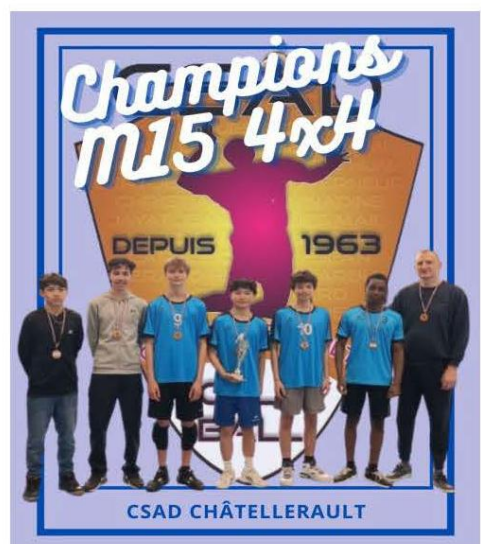
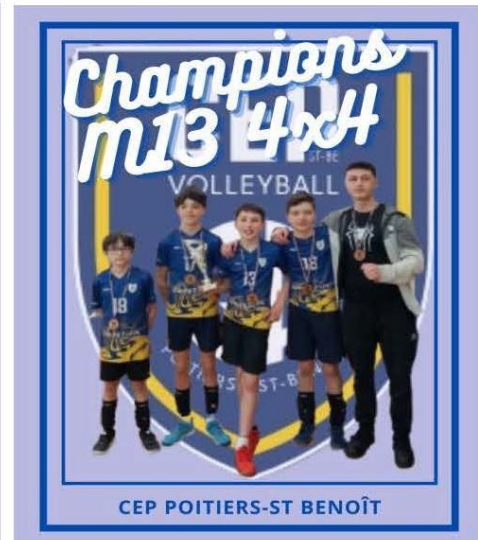
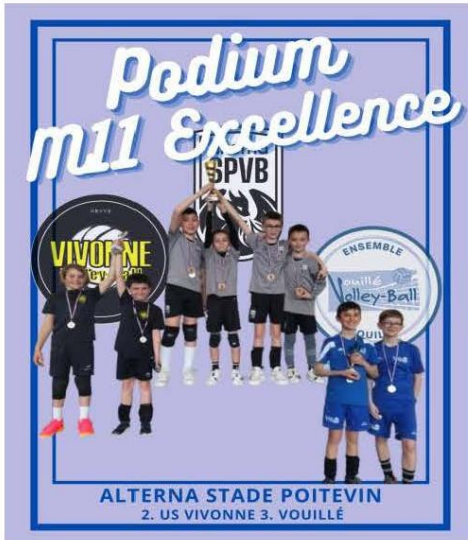
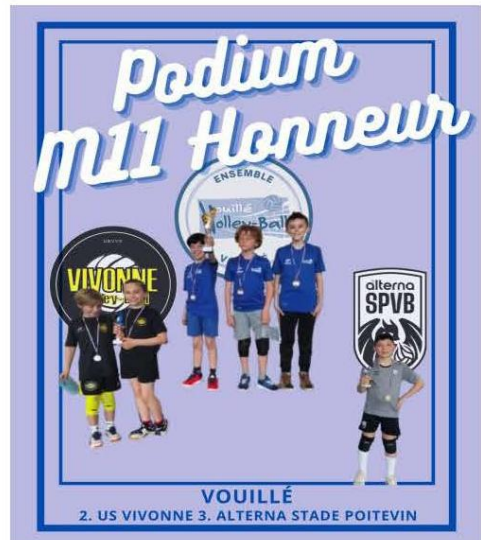
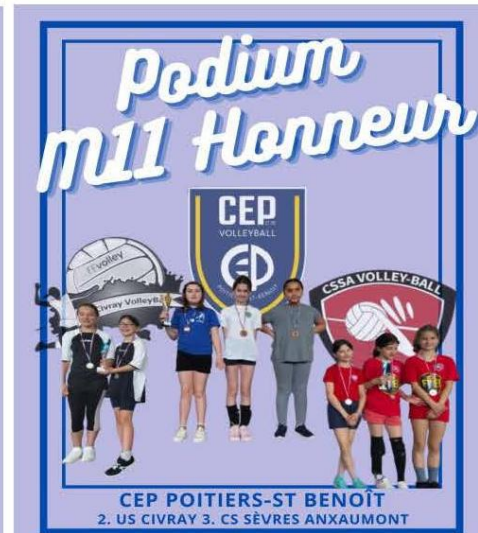
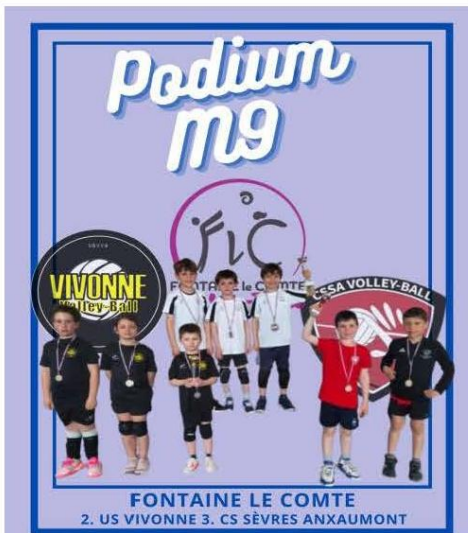
M18 F 6x6 Classement Général

Class.	Equipes
1	Vouillé
2	Cissé
3	Fontaine le Comte
4	Alterna Stade Poitevin
5	Vivonne
6	CSAD Chatellerault
7	Fontaine le Comte 2
8	Migné Auxances
9	Sèvres Anxaumont
10	CEP Poitiers St Benoit 2

M18 M 6x6 Classement Général

Class.	Equipes
1	CSAD Chatellerault
2	Alterna Stade Poitevin
3	Vivonne
4	Vouillé (1ère phase seulement)

Classement Proxy (suite)





Classement Noel des Volleyeurs

8 Décembre 2024



M7	M9	M11 M	M11 F	M13 M
1er Léo (Alterna SPVB) 2e Jaden (Alterna SPVB) 3e Mohamed Ali (CEP St Be) 4e Tessa (Vivonne) 5e Kelssy (Vivonne) 6e Elyo (CSAD Chatellerault) 7e Leya (CEP St Benoit) 7e Emma (Vivonne) 8e Anatole (Vivonne) 8e Aaron (Alterna SPVB) 9e Apoline (Vivonne)	1er CEP Poit. St Be. 6 2e Fontaine le Comte 2 3e Fontaine le Comte 1 4e Vivonne 15 5e Cissé 5 6e Fontaine / Vouillé 7e Sèvres Anxaumont 8 8e Cissé 4 9e Vivonne 17 10e Vivonne 16	1er Vivonne 9 2e Alterna SPVB 2 3e Alterna SPVB 3 4e CEP Poit. St Benoit 3 5e Vivonne 10 6e Vivonne 11 7e Vouillé 4 8e Alterna SPVB 4 9e Sèvres Anxaumont 5 10e Sèvres Anxaumont 4 11e Vouillé 3 12e Cissé 3	1er CEP Poit. St Be. 4 2e CEP Poit. St Benoit 5 3e Sèvres Anxaumont 7 4e Civray 5e Vivonne 13 6e Sèvres Anxaumont 6 7e Migné Auxances M13 F 1er Vouillé 2 2e Vivonne 5 3e Vivonne 7 4e Cissé 2 5e Sèvres Anxaumont 3 6e CEP Poit. St Benoit 2 7e Vivonne 6 8e Vivonne 8 9e Fontaine / CSAD	1er Vivonne 1 2e CEP Poit. St Benoit 1 3e Sèvres Anxaumont 2 4e Vivonne 4 5e Alterna SPVB 1 6e Vivonne 2 7e Sèvres Anxaumont 1 8e Chauvigny 9e Vouillé 10e Cissé 11e Fontaine/Vivonne



NOEL DES VOLLEVEURS



62 Equipes : + de 150 jeunes

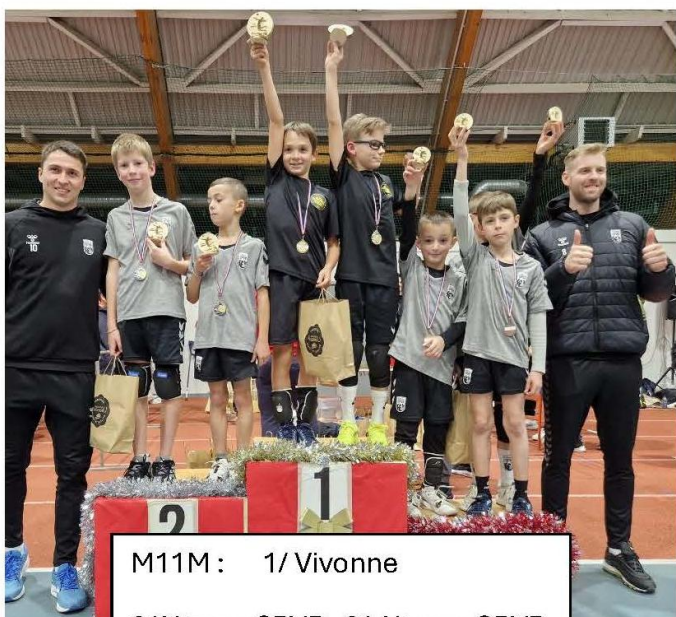
PODIUMS NOEL DES VOLLEYEURS



M7 : 1/Alterna SPVB
2/Alterna SPVB 3/CEP Poitiers St Benoit



M11F : 1/CEP Poitiers St Benoit
2/ CEP Poit St Benoit 3/ Sèvres Anxaumont



M11M : 1/Vivonne
2/Alterna SPVB 3/ Alterna SPVB



M9 : 1/ CEP Poitiers St Benoit
2/Fontaine le Cte 3/ Fontaine le Cte



M13F : 1/Vouillé
2 / Vivonne 3/ Vivonne



M13M : 1/Vivonne
2 / CEP Poit St Benoit 3/ Sèvres Anxaumont

COUPE DE LA VIENNE M15

Féminin

Vainqueur : Sèvres Anxaumont



Finaliste :

CEP Poitiers St Benoit



COUPE DE LA VIENNE M15

Masculin

Vainqueur : Alterna Stade Poitevin



Finaliste :

Vivonne



COUPE DE LA VIENNE M18

Féminin

Vainqueur : Vivonne



Finaliste :

Fontaine le Comte



COUPE DE LA VIENNE M18

Masculin

Vainqueur : Vivonne



Finaliste :

Aterna Stade Poitevin



CLASSEMENTS FINALES DE ZONE PROXY 2025

M11M NORD	
1	SAINTE
2	STADE POITEVIN
3	BARBEZIEUX
4	VIVONNE
5	VBP NIORT
6	LA ROCHELLE
7	CEP ST BENOIT
8	CHATELAILLON

M11F NORD	
1	CHATELAILLON
2	SEVRES ANXAUMONT
3	CEP ST BENOIT
4	CIVRAY
5	ST JEAN D'Y
6	LA ROCHELLE
7	PERIGNY
8	ROCHEFORT

M13M NORD	
1	LA ROCHELLE
2	CEP ST BENOIT
3	CHATELAILLON
4	ESCA
5	VIVONNE
6	SEVRES ANXAUMONT
7	STADE POITEVIN
8	ROYAN

M13F NORD	
1	CEP ST BENOIT
2	VIVONNE
3	ESCA
4	CHATELAILLON
5	LA ROCHELLE
6	DOMPIERRE

M15M 4X4 NORD	
1	CEP ST BENOIT
2	SAINTE
3	CHATELLERAULT
4	VAC COTE BEAUTE
5	ESCA
6	COGNAC
7	ROCHEFORT
8	ST MAIXENT

M15F 4X4 NORD	
1	PERIGNY
2	THOUARS
3	MELLE
4	LA ROCHELLE
5	BARBEZIEUX
6	COSMIC
7	LANDOUGE
8	STADE POITEVIN

M15F 6X6	
1	ILLAC
2	TALENCE
3	ST MEDARD EN JALLES
4	LUY DE BEARN
5	MESPLEDE
6	STADE POITEVIN
7	AGJA CAUDERAN
8	ROCHEFORT

M18M NORD	
1	ESCA
2	ST MAIXENT
3	BARBEZIEUX
4	PERIGNY
5	CHATELLERAULT
6	ROYAN
7	ECHIRE
8	CHATELAILLON

M18F NORD	
1	PERIGNY
2	ROYAN
3	COGNAC
4	LANDOUGE
5	CISSE
6	VOUILLE
7	THOUARS
8	ST MAIXENT

CHAMPIONNATS ET FINALES ELITE JEUNES 2024/2025

CHAMPIONNAT ELITE M11F	
NORD	SUD
1 VIVONNE	1 JURANCON
2 CEP ST BENOIT	2 ANGLET
3 VBP NIORT	3 MESPLEDE
4 CHATELAILLON	4 AS ILLAC
5 ROCHEFORT	5 STADE MONTOIS
6 PERIGNY	6 LUY DE BEARN
	7 LE HAILLAN
	8 JSA BORDEAUX

CHAMPIONNAT ELITE M11M	
NORD	SUD
1 VIVONNE	1 LESCAR
2 CHATELAILLON	2 ILLAC
3 STADE POITEVIN	3 ARRANGOITZEKO URTXINTXAK
4 SAINTES	4 JURANCON
5 VA COTE DE BEAUTE	5 LESCAR 2
6 BARBEZIEUX	6 JSA BORDEAUX
7 CEP ST BENOIT	7 STADE MONTOIS
8 VBP NIORT	8 ILLAC 2

FINALE REGIONALE ELITE M11 F	
1	JURANCON
2	MESPLEDE
3	VBP NIORT
4	VIVONNE
5	ANGLET
6	CEP ST BENOIT

QUALIFIES POUR LA FINALE
NATIONALE

FINALE REGIONALE ELITE M11 F	
1	LISCAR
2	VIVONNE
3	ILLAC
4	CHATELAILLON
5	STADE POITEVIN
6	JSA BORDEAUX

CHAMPIONNAT ELITE M13F	
NORD	SUD
1 VBP NIORT	1 MESPLEDE
2 VIVONNE	2 JURANCON
3 CHATELAILLON	3 BOURNOS
4 SEVRES ANXAUMONT	4 VILLENEUVE SUR LOT
5 VOUILLE	5 ILLAC
6 PERIGNY	6 JSA BORDEAUX

CHAMPIONNAT ELITE M13M	
NORD	SUD
1 SAINTES	1 TALENCE
2 VIVONNE	2 JURANCON
3 SEVRES ANXAUMONT	3 JSA BORDEAUX
4 DOMPIERRE	4 ILLAC
5 STADE POITEVIN	5 LESCAR
	6 VILLENEUVE SUR LOT

FINALE REGIONALE ELITE M13 F	
1	VBP NIORT
2	MESPLEDE
3	JURANCON
4	VIVONNE

FINALE REGIONALE ELITE M13 M	
1	SAINTE
2	TALENCE
3	VIVONNE
4	JURANCON

CHAMPIONNAT ELITE M15F	
NORD	SUD
1 ROYAN	1 LE HAILLAN
2 CHATELAILLON	2 JSA BORDEAUX
3 SEVRES ANXAUMONT	3 MERIGNAC
4 CISSE	4 FLEURS DE PAU
5 CEP ST BENOIT	5 FOYER RURAL DE GER
6 VBP NIORT	6 VILLENEUVE SUR LOT

CHAMPIONNAT ELITE M15M	
NORD	SUD
1 VOUILLE	1 LESCAR
2 LA ROCHELLE	2 BLANQUEFORT
3 TALENCE	3 ILLAC
4 STADE POITEVIN	4 STADE MONTOIS
5 JSA BORDEAUX	5 MERIGNAC
6 VBP NIORT	6 VILLENEUVE SUR LOT

FINALE REGIONALE ELITE M15 F	
1	LE HAILLAN
2	JSA BORDEAUX
3	ROYAN
4	CHATELAILLON

FINALE REGIONALE ELITE M15 M	
1	VOUILLE
2	LISCAR
3	BLANQUEFORT
4	LA ROCHELLE

CHAMPIONNAT ELITE M18F	
NORD	SUD
1 VIVONNE	1 LONS
2 LA ROCHELLE	2 FLOIRAC
3 ROYAN	3 STADE MONTOIS
4 CEP ST BENOIT	4 SALLE MIOS
5 COSMIC	5 LIBOURNE
6 ES CHAMPNIERS ANGOULEME	6 TALENCE

CHAMPIONNAT ELITE M18M	
NORD	SUD
1 COGNAC	1 NORD BASSIN
2 VIVONNE	2 VILLENEUVE SUR LOT
3 LANDOUGE	3 CAUDERAN
4 LA ROCHELLE	4 TALENCE
5 ROCHEFORT	5 ANGLET
6 VBP NIORT	6 STADE MONTOIS

FINALE REGIONALE ELITE M18 F	
1	VIVONNE
2	LA ROCHELLE
3	FLOIRAC
4	LONS

FINALE REGIONALE ELITE M18 M	
1	VILLENEUVE SUR LOT
2	VIVONNE
3	COGNAC
4	NORD BASSIN

Finales Elites Régionales



RESULTATS NATIONAUX

Section Sportive Jean Moulin (Poitiers) : 7^{me} France UNSS Excellence M15F



Section Sportive de Vouillé : 3^{me} France UNSS Excellence M15M



Vivonne :

8^{me} Phase finales

Nationales M11M



VOLLEY OUTDOOR



VOLLEY OUTDOOR
BEACH - HERBE - MULTI-SURFACES

CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS
OUTDOOR - LOISIR - OUVERT À TOUS - DE M11 À SENIOR

TOURNOIS OUTDOOR 2X2
GREEN ET BEACH

ETAPES DEPARTEMENTALES / VIENNE / M9 A M21
Inscriptions gratuites sur place de 10h à 10h15, fin de tournoi vers 12h30-13h

07/06	SEVRES ANXAUMONT Stade de Sèvres Anxaumont	ALTERNA STADE POITEVIN Stade de la demie lune (Poitiers)	22/06
15/06	FONTAINE LE COMTE Stade de Béruges	CEP POITIERS ST BENOIT Parc de Strunga (Saint Benoit)	28/06

ETAPE RÉGIONALE LE 29 JUIN À ST GEORGES DE DIDONNE / M11 A SENIOR

FFvolley Ligue Nouvelle-Aquitaine, FFvolley Comité Vienne, and various regional logos.

Étape de Sèvres Anxaumont : 19 équipes

Étape de Béruges : 22 équipes

Étape de l'Alterna Stade Poitevin : 14 équipes

Étape du CEP Poitiers St Benoit : à venir

8 – Rapport de la Commission VOLLEY LOISIRS



RAPPORT DE LA COMMISSION LOISIR

Le 4x4

Pour la saison 2024/2025, 2 poules de 6 équipes ont été proposées aux 12 équipes

En phase aller : à l'intérieur des poules, rencontres en matchs simples (pas de match retour).

En phase retour :

- Formation d'une première poule de six équipes avec les 3 premiers de chacune des deux poules précédentes ; matchs aller et retour.
- Formation d'une deuxième poule de six équipes avec les quatrièmes, cinquièmes et sixièmes de chacune des poules précédentes ; matchs aller et retour.

Comme à l'habitude, la saison s'est bien déroulée.
Cependant, nous avons parlé, dans notre rapport précédent, tout spécialement de la rédaction des feuilles de match, et nous espérons qu'en septembre 2024 toutes les équipes, faisant du 4x4, auraient une tablette pour rédiger au mieux leurs feuilles de match.
On peut toujours espérer... !!!

Après avoir regardé toutes les feuilles de matchs du 4X4, concernant la saison 2024-2025, voici ce que nous avons découverts ;

Total des matchs effectués par les 2 poules :	76
Total des feuilles de matchs établies avec une tablette :	4
Total des feuilles de matchs avec pré-impression des licences pour les 2 équipes :	12
Total feuilles de matchs mal rédigées (sans tablette, sans pré-impression, illisibles) :	60

Résultats très édifiants... !!!

Depuis très longtemps, le Comité insiste pour que les feuilles de matchs soient rédigées au mieux pour permettre une vérification efficace.

Que faut-il penser de ces statistiques ?

Faut-il mettre systématiquement une pénalité pour toute feuille de matchs non établie avec une tablette ?
Nous pensons qu'aucun club n'en a envie.

Aussi, pour éviter ce genre de pénalité, osons à nouveau espérer qu'en septembre, toutes les équipes auront une tablette à leur disposition et s'en serviront ...

Le 6X6 (D2 Lib)

Pour la saison 2024/2025, 2 poules de 6 équipes ont été proposées aux 12 équipes

En phase aller : à l'intérieur des poules (géographiques), rencontres en matchs simples (pas de match retour).

En phase retour :

- Formation d'une première poule de six équipes avec les 3 premiers de chacune des deux poules précédentes ; matchs aller et retour.
- Formation d'une deuxième poule de six équipes avec les quatrièmes, cinquièmes et sixièmes de chacune des poules précédentes ; matchs aller et retour.

Bonnes vacances à tous.

Le Président de la Commission :

Pierre MACOMBE

pierre.macombe@orange.fr

CHAMPIONNATS LOISIRS

Saison 2024 - 2025

4X4	
clas.	Club
1	Sèvres Anxaumont 2
2	Civray 2
3	Bonneuil Vouneuil 2
4	Ligugé 2
5	Vivonne 4
6	SPAD Mignaloux 2
7	Vouillé 5
8	Montamisé 2
9	Vouillé 6
10	CEP Poitiers St Benoit 5
11	Buxerolles 3
12	Ligugé 3

D2Lib	
clas.	Club
1	CEP Poitiers St Benoit 3
2	SPAD Mignaloux 1
3	CSAD Chatellerault 2
4	Fontaine le Comte 2
5	Cissé 2
6	Vouillé 4
7	Civray 1
8	CEP Poitiers St Benoit 4
9	Vendeuvre du Poitou 1
10	Migné Auxances 2
11	Ligugé 1
12	Loudun 2

TOURNOI 4X4 Ligugé 27 septembre 2024



9 – Rapport de la Commission TECHNIQUE

COMMISSION TECHNIQUE

Actions menées par la Commission Technique en 2024 2025

La commission technique du Comité de la Vienne mène de nombreuses actions en étroite collaboration avec les clubs du département, en lien avec les directives fédérales et régionales mais aussi celles de la DDCS (ANS). L'objectif étant de trouver de nouveaux licenciés, d'améliorer l'accueil des licenciés jeunes au sein des clubs du département et de les fidéliser, mais aussi d'améliorer la formation des animateurs d'école de Volley.

La Commission compte 5 salariés (Antoine BOURREAU, Cédric GALLOIS, Jean-Claude WAYENECE, Théophile PAILLE et Yacine HADJ-SAID). De plus Quentin TORTI employé au CDOS est mis à disposition du comité pour intervenir sur des missions similaires à celles des cadres.

A Formation Continue des animateurs :

Les salariés du Comité Départemental se sont déplacés chaque semaine dans les écoles de Volley du département pour former les bénévoles qui animent les écoles de Volley.

Cette action permet d'améliorer les compétences des animateurs(rices) et de fidéliser les jeunes. Les clubs qui ont bénéficié de cette formation continue (Sèvres Anxaumont, Vouillé, Cissé, St Benoît, Civray, Chauvigny, Châtellerault, Fontaine le Comte, St Julien l'Ars et Vivonne).

B Animations dans le milieu scolaire primaire :

- Une campagne d'interventions scolaires est mise en place pour la période septembre octobre 2023 dans les écoles proches de clubs en capacité et à la volonté d'accueillir de jeunes licenciés. 43 classes ont bénéficié d'un cycle gratuit de 4 séances d'initiation.
- Une journée USEP a été organisée le 17 Juin au parc de Châlons.

C Les Centres Départementaux d'entraînements :

Les centres Départementaux d'entraînements et de formation des M13 masculins et des m12 féminines ont proposé un entraînement les mercredis de 13h45 à 15h30 au gymnase Evariste Gallois à Poitiers chaque semaine pour 7 m12F de 4 clubs différents (Vivonne 3, CEP 1, CSSA 1 et Vouillé 2) et 14 M13G (Vivonne 5, Sèvres Anxaumont 6, Stade Poitevin 1, CEP 2).

Les entraînements du centre départemental féminin étaient assurés par Théophile PAILLE

Les entraînements du centre départemental masculin étaient assurés par Cédric GALLOIS et Antoine BOURREAU.

Ce créneau d'entraînement est possible grâce à sa mise à disposition gracieuse de l'Université de Poitiers, que nous remercions.



Résultats : masculin : Vienne 1 : - 2^e aux interdep
- 3^e aux interzones
Vienne 2 : - 3^e aux interdep
- 3^e aux interzones

Féminin : Vienne 1 - 3^e aux Interdep
- 2^e aux interzones
- 16^e aux volleyades

Managérat des compétitions :

M13 M : Antoine BOURREAU Vienne 1 et Cédric GALLOIS Vienne 2

M12F : Théophile PAILLE

D Gestion des championnats jeunes Volley :

Antoine BOURREAU, Yacine HADJ-SAID, Cédric GALLOIS et périodiquement Théophile PAILLE salariés du Comité ont géré tous les regroupements jeunes M7, M9, M11 et M13 indoor. Ce choix permet d'améliorer la qualité des plateaux jeunes (aide aux clubs montage et démontage, inscriptions des équipes, gestion sportive, désignation des arbitres). Les techniciens du Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball sont en permanence au contact des jeunes, des familles et des animateurs et entraîneurs des clubs lors des plateaux jeunes.

E Détachement d'un cadre dans les clubs :

Antoine BOURREAU : Fontaine le Comte (Entraînement M9 à M18 et sénior) et Vivonne (Entraînement Mini volley, M9/M11, M13)

Cédric GALLOIS : Chauvigny (Entraînement M15/M18 et ARM/ARF), Vivonne (Entraînement M15 M18, + ARF), Vouillé deux fois par semaine (Entraînement M11/M13, M15F/M18F et M15G), CEP (Entraînement M18F)

Jean Claude WAYENECE : Châtelleraut deux fois par semaine (Entraînement M9/M11/M13/M15/M18 et Fit Soft), Civray (Entraînement M9/M11/M13, M15/M18 et Sénior) ENSI et Science Po (Entraînement équipe étudiante) et Vivonne (Entraînement M15/M18)

Théophile PAILLE : Sèvres quatre fois par semaine (Entraînement M9/M11, M18F et Région F) ainsi que le coaching de l'équipe régionale Féminine

Quentin TORTI : Cissé deux fois par semaine (Entraînement M7/M9, M13/M15/M18, Sénior et soft), Chauvigny (Soft), Vivonne deux fois par semaine (Entraînement M9/M11 et Région M)

Yacine HADJ-SAID : CEP (Entraînement M7/M9/M11), Cissé (Entraînement M7/M9, M13/M15/M18).

F Section Sportive :

Collège La Salle La Chaume, Vouillé : la section volley a regroupé 21 jeunes entrainements : le mardi et le vendredi de 12h45 à 14h30.

Un cadre du Comité, accompagné du volontaire en service civique du club de Vouillé, assurent les entraînements. Le professeur d'EPS référent, Damien CALLARD, assure la coordination et le coaching lors des compétitions.

Collège Jean Moulin, Poitiers : La Section sportive accueille 28 élèves de la 6^e à la 3^e sur deux créneaux, le lundi de 12h30 à 14h45 et le jeudi de 12h30 à 14h45. Théophile PAILLE, salarié du CD, est dépêché sur ces créneaux pour épauler Benjamin BROTHIER enseignant d'EPS référent, Kevin REUILLON – VOISIN enseignant d'EPS et Adrien GREMELLE (SPVB) lors des entraînements.

G Organisation de stages d'apprentissage et de perfectionnement Volley – Ball :

La commission technique a proposé que 6 jours de stage Volley pour les jeunes âgés de 8 à 18 ans lors de toutes les vacances scolaires. Les stages sont séquencés en 3 blocs de 2

jours, chacun ouvert à un public différent. Les deux premiers jours sont ouverts à toutes les catégories et a pour objectif l'apprentissage, à savoir un travail accès principalement sur les fondamentaux technique. Les deux jours suivant sont ouverts aux catégories m9 / m11 / m13 tandis que les deux derniers sont ouverts aux m15 et aux m18. Ces 4 jours ont un objectif de perfectionnement, autrement dit affiné les compétences des jeunes ainsi que développer leurs connaissances tactiques et stratégiques.

Théophile PAILLE dirige ces stages accompagnés périodiquement de Quentin TORTI et Jean - Claude WAYENECE ainsi que d'éducateurs des clubs alentours. Certains éducateurs viennent lors de ces stages pour valider leurs diplômes d'entraîneur mis en place par la FFVB

Les jeunes licenciés et non licenciés peuvent y participer.

Financement des familles et de la Caf.

Les stages de volley font désormais parties intégrantes de cet accueil de loisirs (c'est une activité annexe).

La commission technique du Comité de la Vienne mène de nombreuses actions en étroite collaboration avec les clubs du département, en lien avec les directives fédérales, régionales mais aussi celles de la DRAJES 86 (ANS). L'objectif étant de faire un travail de masse afin de trouver de nouveaux licenciés, améliorer l'accueil des jeunes licenciés au sein des clubs du département, de les fidéliser, d'améliorer leurs niveaux techniques, mais aussi accompagner les animateurs bénévoles si précieux de chaque structure.

Pour cette saison le Comité comptait 5 salariés en CDI, 1 prestataire (GE CDOS), 1 volontaire en service civique.

10 – Autres Actions du Comité

A - Organisation de l'accueil de loisirs multisports

Gestion de l'accueil de Loisirs du Comité basé à Saint Benoit, 72 jours d'ouverture en 2024/2025. Les salariés du Comité sont titulaires des diplômes BAFD ou équivalence qui permettent d'être directeurs de Centre de loisirs.

Les accueils répondent à la législation de la SDJES et sont agréés par la CAF.

Financement des familles, de la Caf et de la mairie de Saint Benoit. **Ouverture de l'accueil pendant toutes les vacances.**

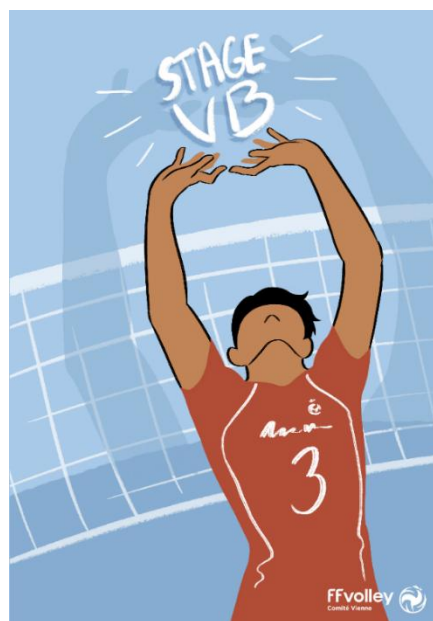
Cédric Galois en est le responsable général.

Théophile Paillé est le responsable de l'activité « Stage de volley »

Cette structure accueille des enfants de Saint-Benoit et des communes alentours. Les activités proposées sont essentiellement sportives, organisées dans la salle des sports du Gravion.

En 2024 l'accueil a été ouvert 72 jours avec une moyenne de participation de 57 enfants / jours

La CAF est un soutien majeur de cette structure ainsi que La municipalité qui accompagne financièrement et logistiquement cette activité



Saint-Benoît



une ville-jardin extraordinaire!

B - Actions Périscolaires

Les salariés du Comité interviennent auprès de certaines écoles lors des temps périscolaires.

Ces interventions sont ensuite facturées aux municipalités

Saint Benoit :

Activité Multisports, volley, jeux de société, courses d'orientation et sports de raquettes auprès des élèves des écoles Irma Jouenne et L'Ermitage de novembre 2024 à juin 2025.

Nouaillé Maupertuis :

Activité Multisports, volley, jeux de société et sports de raquettes à l'école de Nouaillé Maupertuis de novembre 2024 à juin 2025.

Ces interventions ont été assurées par Cédric, Jean-Claude, Quentin, Théophile et Yacine

11 – Rapport de la Commission COMMUNICATION



Rapport Communication

Peu d'activité cette saison

12 – Rapport de la Commission STATUTS ET RÈGLEMENTS



Un groupe d'élus (DAUSSY Pierre, GOUVERNEUR Jean Luc, MAYNIER Dominique et RAFFENEAU Dominique) s'est réuni plusieurs fois cette saison pour mettre à jour le règlement sportif permanent.

13 - Vœux et Suggestions

1 / Suggestion proposée par l'équipe de Nouaillé Maupertuis (Club loisirs 86)
avis défavorable du Bureau Directeur

Supprimer la règle qui a été introduite l'année dernière concernant les restrictions à jouer à la fois en 4x4 et en 6x6 (D1 et ARM).

14 – Finances



Rapport Financier de la Trésorière 2024

Bonjour à tous,

Tout d'abord, je voulais remercier Antoine, qui fait un gros travail administratif avec l'édition des factures et le suivi des paiements des factures et des intervenants.

Voici un bilan des dépenses et recettes du Comité.

Les dépenses :

Nous avons une augmentation de la masse salariale qui est sur deux lignes avec l'ajout de la mise à disposition (22h/semaine) d'un salarié technicien par le CDOS.

Les frais liés à l'arbitrage ont diminué par rapport à l'an dernier mais reste au-dessus de la redevance demandée aux clubs depuis deux années.

Déplacements techniques ont été moindre et mieux rationalisés.

Les recettes :

Une augmentation du nombre de « journées enfants » ainsi que le bon fonctionnement des stages volley associés à une légère augmentation du tarif de l'accueil de loisirs ont permis de consolider les revenus issus de cette activité.

Le nombre d'interventions des cadres dans les clubs est resté stable, mais les interventions en périscolaire ont commencées à diminuer.

Le niveau des subventions est resté relativement stable sur 2024. Les choses commencent à changer sur 2025 avec les baisses drastiques des budgets des collectivités locales. Nous avons déjà observé une forte baisse de la subvention départementale ainsi que celle de l'ANS.

Pour les mêmes raisons de baisse des budgets des communes, nous allons avoir aussi une baisse importante annoncée sur les activités périscolaires pour la prochaine rentrée scolaire.

Merci au soutien de la Ville de Saint-Benoît pour notre centre de loisirs, et à Antoine, toujours présent pour les demandes de subventions potentielles.

L'exercice 2024, ressort positif avec un excédent de 9231.36 €.

Je propose que ce résultat soit affecté au fond associatif sans droit de reprises.

Merci à tous,

Nathalie PEDRETTI
Trésorière du Comité

COMPTE DE RESULTAT du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Année 2024

	TOTAL		LOISIR		COMITE		TOTAL		LOISIR		COMITE	
	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros
	CHARGES											
	ACHATS											
604	Achat prestations de service	0,00 €	3 123,78 €	0,00 €	6 657,11 €	0,00 €	7084.1 et 706223	Centre de formation CDE 2024	512,50 €	26 595,24 €	0,00 €	512,50 €
62522	Frais administratifs	1 937,12 €	0,00 €	1 937,12 €	0,00 €	70642	Participation des familles 2024	45 612,98 €	0,00 €	45 612,98 €	0,00 €	0,00 €
625262	Alimentation - Boissons	3 763,73 €	3 101,38 €	662,35 €	0,00 €	70642	Caf / Subvention ALOE 2024	1 652,00 €	0,00 €	1 652,00 €	0,00 €	0,00 €
60633	Fournitures de bureau, d'entretien - Petit équipement	2 241,75 €	0,00 €	2 241,75 €	0,00 €		Caf / Bonus Territoire 2024	6 393,00 €	0,00 €	6 393,00 €	0,00 €	0,00 €
6064	Fournitures de bureau - Communication	659,01 €	0,00 €	659,01 €	0,00 €	7086	Participation licenciés Club comité 2024-2025	948,94 €	0,00 €	948,94 €	0,00 €	0,00 €
60631	Fournitures activités et matériel éducatif	1 179,28 €	22,40 €	1 156,88 €	0,00 €	7085	Redevance arbitrage 2024-2025	3 300,00 €	0,00 €	3 300,00 €	0,00 €	3 300,00 €
						7081	Application règlement 2023-2024	485,00 €	0,00 €	485,00 €	0,00 €	485,00 €
						7082	Engagements seniors 2024-2025	3 700,00 €	0,00 €	3 700,00 €	0,00 €	3 700,00 €
615	DIVERS (Eurovolley-Jean Moulin)					7082	Engagements jeunes 2024-2025	1 637,50 €	0,00 €	1 637,50 €	0,00 €	1 637,50 €
616	Assurances					7086	Participation licenciés 2024-2025	20 732,00 €	0,00 €	20 732,00 €	0,00 €	20 732,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 088,23 €	489,70 €	598,53 €	0,00 €	7084.4	Intervention Cadres CLUBS 2024	35 166,50 €	0,00 €	35 166,50 €	0,00 €	35 166,50 €
6262	Téléphone CDA	45 840,26 €	7 013,00 €	38 827,26 €	0,00 €	7084.4	Intervention Cadres Péricolaires 2024	14 271,00 €	0,00 €	14 271,00 €	0,00 €	14 271,00 €
62512	Déplacement - Arbitrage 2024-2025	3 956,85 €	0,00 €	3 956,85 €	0,00 €	7084.4	Intervention Cadres Sociétaires 2024	4 500,06 €	0,00 €	4 500,06 €	0,00 €	4 500,06 €
62513	Arbitrage - Sifflets - Cartons-T-Shirts	49,56 €	0,00 €	49,56 €	0,00 €	7084.4	Intervention Cadres La Chaume 2024	1 532,10 €	0,00 €	1 532,10 €	0,00 €	1 532,10 €
62513	Déplacement - Transport lie aux activités	9 762,52 €	0,00 €	9 762,52 €	0,00 €	7084.4	Mise à disposition personnel Comité	3 841,75 €	0,00 €	3 841,75 €	0,00 €	3 841,75 €
62515	Centre de formation CDE	1 633,78 €	0,00 €	1 633,78 €	0,00 €	70642	Participation Stage Volley 2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62526.1	Mise à disposition de personnels (Torti - Oble...	24 193,68 €	5 700,00 €	18 493,68 €	0,00 €	7089	Manifestation except Noël Volley	1 509,50 €	0,00 €	1 509,50 €	0,00 €	1 509,50 €
6262	Téléphone (+ Internet)	1 228,44 €	552,80 €	675,64 €	0,00 €	7086	Formation arbitrage	100,00 €	0,00 €	100,00 €	0,00 €	100,00 €
6222	Formations (BAFA-BAFD)	1 030,20 €	760,20 €	270,00 €	0,00 €	74	SUBVENTIONS	45 747,16 €	9 031,76 €	36 715,40 €	0,00 €	36 715,40 €
62527	Manifestation except Trophée	363,56 €	0,00 €	363,56 €	0,00 €	741	Sub & PS versées par l'Etat : ANS	7 267,00 €	0,00 €	7 267,00 €	0,00 €	7 267,00 €
62527	Manifestation except Trophée	363,56 €	0,00 €	363,56 €	0,00 €		Subvention principale	5 600,00 €	0,00 €	5 600,00 €	0,00 €	5 600,00 €
62527	Equipe de France masculine						Subvention ANS-DPA 2024 (4/12)	1 667,00 €	0,00 €	1 667,00 €	0,00 €	1 667,00 €
62527	Manifestation except autres (tournoi 4x4 - CD M1	726,11 €	0,00 €	726,11 €	0,00 €							
62522	Club Comité CD86	767,52 €	0,00 €	767,52 €	0,00 €							
63B	AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €							
64	CHARGES DE PERSONNEL	168 468,45 €	76 166,34 €	92 302,11 €	0,00 €	743	Sub & PS Départementales :	13 700,00 €	0,00 €	13 700,00 €	0,00 €	13 700,00 €
	Salaires personnel permanent	96 697,51 €	38 521,00 €	58 176,51 €	0,00 €		Convention d'objectifs Fonctionnement	6 500,00 €	0,00 €	6 500,00 €	0,00 €	6 500,00 €
	Prélèvement impôts source salariés	530,00 €	0,00 €	530,00 €	0,00 €		Section Volley	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
	Charges sociales personnel permanent	51 798,80 €	22 331,00 €	29 467,80 €	0,00 €		CDE	3 200,00 €	0,00 €	3 200,00 €	0,00 €	3 200,00 €
	Salaires CEE	10 650,00 €	10 650,00 €	0,00 €	0,00 €		Action Volley TOGO	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Charges sociales CEE	3 306,34 €	3 306,34 €	0,00 €	0,00 €	7425	Sub exploit & PS Communales	6 648,00 €	6 648,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Charges sociales CEE	1 722,75 €	911,00 €	811,75 €	0,00 €	7451	Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA	383,76 €	383,76 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Autres charges sociales (Tickets resto)	3 763,05 €	447,00 €	3 316,05 €	0,00 €	743	Subvention Soréglie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	1 911,00 €	1 004,40 €	906,60 €	0,00 €	7426	Subvention FONJEPS	7 107,00 €	2 000,00 €	5 107,00 €	0,00 €	5 107,00 €
	Gestion de l'emploi (CDOS)	1 511,00 €	604,40 €	906,60 €	0,00 €	7415	LIGUE	10 641,40 €	0,00 €	10 641,40 €	0,00 €	10 641,40 €
	Logiciel gestion ALSH 2024	400,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	7415	Reversion part FVB sur VPT 2024	725,00 €	0,00 €	725,00 €	0,00 €	725,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	354,00 €	180,00 €	174,00 €	0,00 €	7415	Reversion part emploi ligue 2024	1 991,40 €	0,00 €	1 991,40 €	0,00 €	1 991,40 €
	Frais bancaires	174,00 €	0,00 €	174,00 €	0,00 €	7415	Licences événementielles 2024	1 925,00 €	0,00 €	1 925,00 €	0,00 €	1 925,00 €
	Frais STRIPE	180,00 €	180,00 €	0,00 €	0,00 €	7415	Aide à la professionnalisation comités	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	91,33 €	0,00 €	91,33 €	0,00 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Divers (frais médicaux)	91,33 €	0,00 €	91,33 €	0,00 €		Mécénat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	DOTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	2 266,46 €	0,00 €	2 266,46 €	0,00 €	2 266,46 €
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Intérêts Livret Bleu CM	2 266,46 €	0,00 €	2 266,46 €	0,00 €	2 266,46 €
						77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	538,06 €	0,00 €	538,06 €	0,00 €	538,06 €
						778	Divers Vente Tracage terrain ballons	538,06 €	0,00 €	538,06 €	0,00 €	538,06 €
						78	REPRISE SUR PROVISIONS	372,97 €	0,00 €	372,97 €	0,00 €	372,97 €
							Reprise sur provisions	372,97 €	0,00 €	372,97 €	0,00 €	372,97 €
						79	TRANSFERT DE CHARGES	15 350,8 €	2 860,0 €	12 490,8 €	0,00 €	12 490,8 €
							AFDAS Formation	820,80 €	0,00 €	820,80 €	0,00 €	820,80 €
							Allocation Service civique (CDOS et Ligue)	1 200,00 €	360,00 €	840,00 €	0,00 €	840,00 €
							Emplois aidés Théophile PAILLE (BPJEPS)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
							Emplois aidés Yacine FFVB Horizon 2028 (4/12)	3 330,00 €	0,00 €	3 330,00 €	0,00 €	3 330,00 €
							Emplois aidés JC Wayence (ANS)	10 000,00 €	2 500,00 €	7 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €
							CPAMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
							TOTAL DES PRODUITS	236 765,52 €	92 144,98 €	144 620,54 €		
							EXCEDENT	9 231,36 €	4 167,76 €	5 063,60 €		
							TOTAL DES CHARGES	227 534,16 €	87 977,22 €	139 556,94 €		
												DEFICIT

A ...St Benoit, le 10/05/2024

COMPTE DE RESULTAT du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Comparaison Années 2023 - 2024

	2023			2024			2023			2024		
	En Euros	En Euros	%	En Euros	En Euros	%	En Euros	En Euros	%	En Euros	En Euros	%
60 CHARGES							PRODUITS					
ACHATS	10 284,05 €	9 780,89 €	95%	70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	161 506,80 €	172 490,07 €	107%				
. Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	-	7084.1 et .	Centre de formation CDE	75,00 €	512,50 €	683%				
				70623	Caf / Prestation de service	22 823,46 €	26 595,24 €	117%				
62522 . Frais administratifs	1 150,42 €	1 937,12 €	168%	70642	Participation des familles	37 728,45 €	45 612,98 €	121%				
625262 . Alimentation - Boissons	3 208,67 €	3 763,73 €	117%	70642	Caf / Subvention ALOE	1 638,00 €	1 652,00 €	101%				
60633 . Fournitures de bureau, d'entretien - Petit équipe	2 242,75 €	2 241,75 €	100%	70642	Caf / Convention Territoriale Globale 2022	5 677,48 €	6 393,00 €	113%				
6064 . Fournitures de bureau - Communication	0,00 €	659,01 €	#DIV/0!	7086	Participation licenciés Club comité	1 286,42 €	948,94 €	74%				
60631 . Fournitures activités et matériel éducatif	3 682,21 €	1 179,28 €	32%	7085	Redevance arbitrage	3 200,00 €	3 300,00 €	103%				
61 SERVICES EXTERIEURS	1 049,16 €	1 088,23 €	104%	7081	Application règlement	555,00 €	485,00 €	87%				
616 . Assurances	1 049,16 €	1 088,23 €	104%	7082	Engagements juniors	3 650,00 €	3 700,00 €	101%				
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	36 982,18 €	45 840,26 €	124%	7082	Engagements seniors	1 600,00 €	1 637,50 €	102%				
6262 . Téléphone CDA	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	7086	Participation licenciés	19 766,00 €	20 732,00 €	105%				
62512 . Déplacement - Arbitrage	4 564,60 €	3 956,85 €	87%	7084.4	Intervention Cadres CLUBS	35 927,50 €	35 166,50 €	98%				
62513 . Arbitrage - Sifflets - Cartons-T-Shirts	976,16 €	49,56 €	5%	7084.4	Intervention Cadres Périscolaires	18 263,00 €	14 271,00 €	78%				
				7084.4	Intervention Cadres Scolaires	3 247,52 €	4 500,06 €	139%				
62513 . Déplacement - Transport lié aux activités	14 465,58 €	9 762,52 €	67%	7086	Formation arbitrage	1 050,00 €	100,00 €	10%				
62515 . Centre de formation CDE	1 460,39 €	1 633,78 €	112%	7084.4	Mise à disposition personnel Comité	1 251,97 €	3 841,75 €	307%				
6262 . Téléphone (+ internet)	1 100,30 €	1 228,44 €	112%	7089	Manifestations exceptionnelles (Noël)	1 200,00 €	1 509,50 €	126%				
6222 . Formations	848,00 €	1 030,20 €	121%	70642	Participation Stage Volley	2 567,00 €	0,00 €	0%				
62526 . Mise à disposition amateur	8 365,08 €	24 193,68 €	289%	74	SUBVENTIONS	40 938,35 €	45 747,16 €	112%				
62527 . Manifestation except Noël	3 675,42 €	2 128,04 €	58%	741	. Sub & PS versées par l' Etat - ANS	8 000,00 €	7 267,00 €	91%				
62527 . Manifestation except Trophée	128,13 €	363,56 €	284%		Subvention principale	6 000,00 €	5 600,00 €	93%				
62527 . Manifestation except Tournoi Ecoles	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!		Interventions scolaires (FDVA)	2 000,00 €	1 667,00 €					
62527 . Equipe de France masculine	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	743	. Sub & PS Départementales :	16 200,00 €	13 700,00 €	85%				
62527 . Manifestation except autres (tournoi 4x4 - CD M1)	311,36 €	726,11 €	233%		Convention d'objectifs Fonctionnement	6 500,00 €	6 500,00 €	100%				
62522 . Club Comité CD86	1 087,16 €	767,52 €	71%		Section Volley	4 000,00 €	4 000,00 €					
					CDE	3 200,00 €	3 200,00 €					
63B AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)	0,00 €	0,00 €	-		Action Volley TOGO	2 500,00 €	0,00 €	0%				
Autres Impôts et Taxes				7425	. Sub exploit & PS Communales	6 264,00 €	6 648,00 €	106%				
64 CHARGES DE PERSONNEL	171 403,92 €	168 468,45 €	98%	7451	. Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA	274,35 €	383,76 €	140%				
. Salaires personnel permanent	101 932,34 €	96 667,51 €	95%	743	. Subvention SOREGIE Coups de pouce	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!				
. Prélèvement impôts source salariés	909,40 €	530,00 €	58%	7426	Subvention FONJEPS	4 719,00 €	7 107,00 €	151%				
. Charges sociales personnel permanent	47 697,43 €	51 798,80 €	109%	7415	LIGUE	5 481,00 €	10 641,40 €	194%				
				7415	Reversion part FFVB sur VPT	0,00 €	725,00 €	#DIV/0!				
. Salaires CEE	9 940,01 €	10 650,00 €	107%	7415	Reversion part emploi ligue	1 988,00 €	1 991,40 €	100%				
. Charges sociales CEE	3 163,11 €	3 306,34 €	105%	7415	Licences événementielles	1 493,00 €	1 925,00 €	129%				
. Indemnité d'entretien service civique	2 571,07 €	1 722,75 €	67%	7415	Aide à la professionnalisation comités	2 000,00 €	6 000,00 €	-				
				75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	-				
. Autres charges sociales (Tickets resto)	5 190,56 €	3 763,05 €	72%		Mécénat							
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 683,00 €	1 911,00 €	114%	76	PRODUITS FINANCIERS	2 160,14 €	2 266,46 €	105%				
Gestion de l'emploi (CDOS)	1 683,00 €	1 511,00 €	90%		Intérêts Livret Bleu CM	2 160,14 €	2 266,46 €	105%				
Logiciel gestion ALSH		400,00 €		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	217,08 €	538,06 €	248%				
66 CHARGES FINANCIERES	93,00 €	354,00 €	381%	778	Divers Vente maillots arbitrage - Tracage terrain...	217,08 €	538,06 €	248%				
. Frais bancaires	93,00 €	174,00 €	187%	78	REPRISE SUR PROVISIONS	372,97 €	372,97 €	-				
. Frais STRIPE	0,00 €	180,00 €			. Reprise sur provisions	372,97 €	372,97 €					
				79	TRANSFERT DE CHARGES	21 368,8 €	15 350,8 €	72%				
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	102,09 €	91,33 €	0,00 €		Emplois aidés Yacine FFVB Horizon 2028 (4/12)	0,00 €	3 330,00 €	#DIV/0!				
Divers (frais médicaux)	102,09 €	91,33 €	0,00 €		Allocation Service civique (CDOS et Ligue)	800,00 €	1 200,00 €	150%				
68 DOTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Emplois aidés Théophile PAILLE (BPJEPS)	666,64 €	0,00 €	0%				
	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Emplois aidés JC Wayernece (ANS)	12 000,00 €	10 000,00 €	-				
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Emplois aidés Arthur OBLE (BPJEPS)	5 500,02 €	0,00 €	-				
					Formation financement AFDA S	1 380,00 €	820,80 €	-				
					CPAM	1 022,11 €	0,00 €	-				
TOTAL DES CHARGES	221 597,40 €	227 534,16 €	103%		TOTAL DES PRODUITS	226 564,11 €	236 765,52 €	105%				

ACTIF	2024	2023	2022	2021	2020	PASSIF	2024	2023	2022	2021	2020
Immobilisations						Fonds Associatifs					
Incorporelles						Fonds associatifs sans droit de reprise	120 159 €	115 192 €	110 146 €	71 627,82 €	69 491,78 €
Corporelles						Report à nouveau Résultats de l'exercice	9 231,36 €	4 966,71 €	5 045,88 €	38 518,14 €	2 135,04 €
amortissement Financières Financières						Fonds dédiés					
Total	- €	- €	- €	- €	- €	Total	129 390 €	120 159 €	115 192 €	110 146 €	71 627 €
Stocks						Dettes					
Produits Fournitures						Provisions					
Total						Frais déplacement					
Autres recettes	1 638 €		121 €	905 €	2 121 €	Manifestation					
ALSH			180 €	1 716 €		Loyer					
Usagers	3 431 €	3 667 €	- €	838 €	1 815 €	Arbitres	3 957 €	4 113 €	4 087 €	2 512 €	406 €
Usagers (Clubs)	400 €	8 982 €	1 614 €	1 044 €	- €	CDOS	337 €	327 €	721 €	732 €	294 €
Arbitrage clubs	821 €				1 880 €	Sociales	4 859 €	5 783 €	5 635 €	9 323 €	8 975 €
AFDAS	20 732 €	690 €	19 216 €	18 277 €	- €	Salaires	626 €	626 €		108 €	
Adhérents	- €	19 766 €	3 087 €	5 325 €	1 880 €	Mise à dispo salariés	6 308 €	2 407 €		281 €	741 €
intervention cadres	1 325 €		260 €	4 492 €	4 292 €	Autres dettes	1 110 €	4 €		2 327 €	
Mairie de St-Benoit	6 648 €		5 580 €			CDE				613 €	
Manifestation	512 €					ALSH	460 €				
Mairie de St-Benoit	12 709 €	10 908 €	8 935 €	8 188 €	3 882 €	Impôts prélevement source	514 €	514 €	83 €		
CAF	1 925 €		2 222 €	2 594 €	2 256 €	Fourniture technique			337 €		
LIGUE	50 139,47 €	44 013,73 €	41 214,44 €	43 379,09 €	16 245,86 €	Fourniture de bureau			44 €		
Total	83 256,82 €	80 990,36 €	81 830,22 €	78 842,14 €	59 543,38 €	Total	18 170,75 €	16 151,53 €	12 563,38 €	17 948,31 €	10 843,28 €
Disponibilités						Produits constatées d'avance			5 043 €	2 000 €	6 000 €
Valeur de placement	14 164,09 €	11 306,14 €	9 752,98 €	7 873,38 €	12 681,14 €	TOTAL GENERAL	147 561 €	136 310 €	132 798 €	130 094 €	88 470 €
Banque (C Mutuel)	97 420,91 €	92 296,50 €	91 583,20 €	86 715,52 €	72 224,52 €						
Total	111 585,00 €	103 602,64 €	101 336,18 €	94 588,90 €	84 905,66 €						
Charges constatées d'avance											
TOTAL GENERAL	147 560 €	136 310 €	132 798 €	130 095 €	88 470 €						

Comité de la Vienne de volley-ball

BUDGET PREVISIONNEL du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Année 2025

	TOTAL		LOISIR		COMITE		TOTAL		LOISIR		COMITE	
	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros	En Euros
60 CHARGES	10 400,00 €	4 878,50 €	5 521,50 €	70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	155 466,00 €	72 670,00 €	82 796,00 €				
. Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7084.1 et .3	. Centre de formation CDE 2025	800,00 €	0,00 €	800,00 €				
62522 . Frais administratifs	1 000,00 €	120,00 €	880,00 €	70823	. Caf / Prestation de service 2025	23 770,00 €	23 770,00 €	0,00 €				
62528 . Aliments - Boissons	3 700,00 €	3 408,50 €	291,50 €	70842	. Participation des familles 2025	41 000,00 €	41 000,00 €	0,00 €				
60633 . Fournitures d'entretien - Petit équipement	2 000,00 €	400,00 €	1 600,00 €	70842	. Caf / Subvention 2025	1 900,00 €	1 900,00 €	0,00 €				
6084 . Fournitures de bureau - Communication	200,00 €	150,00 €	50,00 €	70842	. Caf / Convention territoriale 2025	6 000,00 €	6 000,00 €	0,00 €				
60631 . Fournitures activités et matériel éducatif	3 500,00 €	800,00 €	2 700,00 €	7085	. Redevance arbitrage 2025 2026	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €				
61 SERVICES EXTERIEURS	1 050,00 €	472,50 €	577,50 €	7081	. Application règlement 2025 2026	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
616 . Assurances	1 050,00 €	472,50 €	577,50 €	7082	. Engagements seniors 2025 2026	3 460,00 €	0,00 €	3 460,00 €				
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	59 150,00 €	3 650,00 €	55 500,00 €	7082	. Engagements jeunes 2025 2026	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €				
6262 . Téléphone CDA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7086	. Participation licenciés 2025 2026	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €				
6262 . Stripe prestation paiement en ligne	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7084.4	. Interventions Cadres CLUBS 2025	42 186,00 €	0,00 €	42 186,00 €				
6262 . Groupement employeur - Quentin TORTI	21 500,00 €	2 000,00 €	19 500,00 €	7084.4	. Intervention Cadres Périscolaires 2025	7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €				
62512 . Déplacement - Arbitrage 2025-2026	4 600,00 €	0,00 €	4 600,00 €	7084.4	. Intervention Cadres Scolaires 2025	3 500,00 €	0,00 €	3 500,00 €				
62513 . Arbitrage 2025 - Sifflets - Cartons - maillots	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	7086	. Formation d'arbitrage	350,00 €	0,00 €	350,00 €				
62513 . Déplacements - transport lié aux activités	14 500,00 €	100,00 €	14 400,00 €	7089	. Manifestations exceptionnelles 2025	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €				
62515 . Centre de formation CDE 2025	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	74 SUBVENTIONS		83 264,00 €	14 300,00 €	68 964,00 €				
6261 . Affranchissement	150,00 €	50,00 €	100,00 €	741	. Sub & PS versées par l'Etat : ANS	29 800,00 €	2 000,00 €	27 800,00 €				
6262 . Téléphone (+ Internet)	1 100,00 €	300,00 €	800,00 €		. Subvention principale (PSF)	14 800,00 €	0,00 €	14 800,00 €				
6222 . Formations	9 200,00 €	1 200,00 €	8 000,00 €		. Subvention Emploi Agent Dvpt (PST) 2024	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €				
62527 . Manifestation except Noël 2025	3 500,00 €	0,00 €	3 500,00 €		. Subvention Emploi Agent Poly (PST) 2025	10 000,00 €	2 000,00 €	8 000,00 €				
62527 . Manifestation except Trophée 2025	700,00 €	0,00 €	700,00 €	743	. Sub & PS Départementales :	19 164,00 €	4 000,00 €	15 164,00 €				
62527 . Manifestation except Tournoi Ecoles 2025	400,00 €	0,00 €	400,00 €		. Convent. d'objectifs Fonctionnement. (Cons. Dep.)	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €				
62522 . Club Comité CD86	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €		. Convent. d'objectifs Actions (Cons. Dep.)	5 500,00 €	0,00 €	5 500,00 €				
63B AUTRES IMPOTS ET TAXES (opts 634-639)	0,00 €	0,00 €	0,00 €		. FDVA Fonctionnement Global (SDJES)	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €				
. Autres Impôts et Taxes					. FONJEP Jeune (aide emploi Théophilie)	7 164,00 €	4 000,00 €	3 164,00 €				
64 CHARGES DE PERSONNEL	180 056,00 €	79 957,00 €	100 099,00 €	7425	. Sub exploit & PS Communales	6 000,00 €	6 000,00 €	0,00 €				
. Salaires personnel permanent	100 608,00 €	40 000,00 €	60 608,00 €	7451	. Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA	300,00 €	300,00 €	0,00 €				
. Prélèvement impôts source salariés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7414	. Subvention FFVB (aide Emploi agent de Dvpt)	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €				
. Charges sociales personnel permanent	56 934,00 €	23 000,00 €	33 934,00 €	7415	. Sub Ligue	8 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €				
. Salaires et charges Apprenti	4 214,00 €	2 107,00 €	2 107,00 €	7415	. Reversion part emploi ligue	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €				
. Salaires CEE	9 900,00 €	9 900,00 €	0,00 €	7415	. Licences événementielles	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €				
. Charges sociales CEE	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	7415	. Aide professionnalisation	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €				
. Indemnité d'entretien service civique	1 300,00 €	650,00 €	650,00 €	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		0,00 €	0,00 €	0,00 €				
. Autres charges sociales (Tickets resto)	3 100,00 €	300,00 €	2 800,00 €		. Mécénat	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	1 600,00 €	600,00 €	1 000,00 €	76 PRODUITS FINANCIERS		200,00 €	100,00 €	100,00 €				
. Gestion de l'emploi (CDOS)	1 600,00 €	600,00 €	1 000,00 €	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		800,00 €	100,00 €	800,00 €				
. Frais bancaires	50,00 €	0,00 €	50,00 €	778	. Divers formations arbitrage - Traçage terrain...	800,00 €	0,00 €	800,00 €				
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	78 REPRISE SUR PROVISIONS		0,00 €	0,00 €	0,00 €				
	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €				
68 DOTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	79 TRANSFERT DE CHARGES		12 576,00 €	2 488,00 €	10 088,00 €				
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	. Reversion Service civique (Ligue)		650,00 €	325,00 €	325,00 €				
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	. Exonération charges apprenti		1 059,00 €	529,50 €	529,50 €				
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	. Aide Apprentissage		1 667,00 €	833,50 €	833,50 €				
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	. OPCO BPJEPS		8 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €				
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	. OPCO formations		1 200,00 €	800,00 €	400,00 €				
TOTAL DES CHARGES	252 306,00 €	89 558,00 €	162 748,00 €	TOTAL DES PRODUITS		252 306,00 €	89 558,00 €	162 748,00 €				
EXCEDENT				DEFICIT								



COMITE de la VIENNE de VOLLEY BALL
58 bis route de Poitiers
86280 Saint Benoit

Tel : 05/49/54/87/15

Port : 06/87/93/40/22

E-mail : cd86vb@wanadoo.fr

COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY-BALL

VERIFICATION DES COMPTES

Comme il est de notre responsabilité, nous avons étudié et vérifié les chiffres portés dans les tableaux comptables de l'année 2024.

Nous avons procédé à l'étude des différents comptes et mouvements et entendus les explications et commentaires faits, à notre demande, par le trésorier.

Nous avons examiné toutes les pièces et documents comptables en possession du trésorier, notes de frais des dirigeants, arbitres et techniciens, factures et fournitures et de fonctionnement du comité, factures aux clubs et porté notre attention sur la présence des documents comptables.

Ces différents travaux de contrôle portant sur la saison écoulée, n'ont fait apparaître aucune anomalie.

Les comptes mis à notre disposition sont le reflet de la situation financière du comité de la Vienne de volley-ball.

Quitus peut donc lui être donné.

Les vérificateurs aux comptes

Barbara DEBOEUF

Sandrine GEFFARD

TARIFS 2025 / 2026

CREATIONS LICENCES									
Catégories / Types	2024 / 2025				2025 / 2026				
	FFVB	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	Total	FFVB	assur. (facultative)	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	TOTAL
Compétition VB									
Licences Prof.	121,00 €	22€ revers. FFV	10,00 €	131,00 €	122,00 €	X	22€ revers. FFV	12,00 €	134,00 €
Master / Senior	50,58 €	28,00 €	10,00 €	88,58 €	51,00 €	0,66 €	28,00 €	12,00 €	91,66 €
M 21	50,58 €	27,00 €	10,00 €	87,58 €	51,00 €	0,66 €	27,00 €	12,00 €	90,66 €
M 18	50,58 €	27,00 €	11,00 €	88,58 €	51,00 €	0,66 €	27,00 €	12,00 €	90,66 €
M 15	26,58 €	17,00 €	11,00 €	54,58 €	27,00 €	0,66 €	17,00 €	12,00 €	56,66 €
M13 / M11	26,58 €	10,00 €	11,00 €	47,58 €	27,00 €	0,66 €	10,00 €	12,00 €	49,66 €
M 9	26,58 €	8,00 €	11,00 €	45,58 €	27,00 €	0,66 €	8,00 €	12,00 €	47,66 €
M 7 - Baby	15,58 €	8,00 €	10,00 €	33,58 €	16,00 €	0,66 €	8,00 €	10,00 €	34,66 €
<i>les licences M7 à M21 "Compétition Volley Ball" prises à partir du 1er Mars seront exemptées de cotisation Comité</i>									
Compet Lib (à partir de M18 pour championnats seniors départementaux)									
Compet'Lib (à partir de M18)	31,58 €	16,00 €	20,00 €	67,58 €	32,00 €	0,66 €	16,00 €	21,00 €	69,66 €
Outdoor VB									
Senior M21 M18	31,58 €	10,00 €	10,00 €	51,58 €	32,00 €	0,66 €	10,00 €	10,00 €	52,66 €
M15 M13 M11 M9 M7	18,58 €	5,00 €	11,00 €	34,58 €	19,00 €	0,66 €	5,00 €	11,00 €	35,66 €
Encadrement									
Dirigeant	30,58 €	8,00 €	10,00 €	48,58 €	31,00 €	0,66 €	8,00 €	10,00 €	49,66 €
Educ. / Arb./ Soignant	38,58 €	8,00 €	10,00 €	56,58 €	39,00 €	0,66 €	8,00 €	10,00 €	57,66 €
Jeune arbitre M9 - M15	20,58 €	8,00 €	10,00 €	38,58 €	21,00 €	0,66 €	8,00 €	10,00 €	39,66 €
Pass Bénévole	5,58 €	2€ revers.	3,00 €	8,58 €	2,00 €	0,66 €	1€ revers.	3,00 €	5,66 €
Volley Pour Tous (à partir de M18)									
Loisir (Loisir / Fit Soft...)	21,58 €	5 € reversé FFV	4,00 € +5€ reversé FFV	25,58 €	22,00 €	0,66 €	5 € reversé FFV	5,00 € +5€ reversé FFV	27,66 €
Para Volley									
Senior	17,58 €	13,00 €	3,00 €	33,58 €	18,00 €	0,66 €	13,00 €	3,00 €	34,66 €
M18 - M21	15,58 €	13,00 €	3,00 €	31,58 €	16,00 €	0,66 €	13,00 €	3,00 €	32,66 €
M11 - M15	12,58 €	7,00 €	3,00 €	22,58 €	13,00 €	0,66 €	7,00 €	3,00 €	23,66 €
Autres									
Licence TMP 1 mois	7,58 €	0,00 €	0,00 €	7,58 €	8,00 €	0,66 €	0,00 €	3,00 €	11,66 €
Licence TMP 3 mois	16,58 €	0,00 €	0,00 €	16,58 €	17,00 €	0,66 €	0,00 €	3,00 €	20,66 €
Licence Open VB	18,00 €	10,00 €	0,00 €	28,00 €	19,00 €	X	10,00 €	0,00 €	29,00 €
Double Surcl.	25,00 €	5,00 €	0,00 €	30,00 €	26,00 €	X	5,00 €	0,00 €	31,00 €
Triple Surcl.	30,00 €	5,00 €	0,00 €	35,00 €	31,00 €	X	5,00 €	0,00 €	36,00 €
Mutation Nat. VB	139,00 €	30,00 €	0,00 €	169,00 €	141,00 €	X	30,00 €	0,00 €	171,00 €
Mutation Reg. VB	80,00 €	20,00 €	0,00 €	100,00 €	81,00 €	X	20,00 €	0,00 €	101,00 €
Mutation Edu/Arb/Soi	139,00 €	0,00 €	0,00 €	139,00 €	141,00 €	X	0,00 €	0,00 €	141,00 €
Evènementielle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	X	X	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Licences Club Volley Loisir 86									
Tarifs indiqués ci-dessus + 6 €									

TARIFS 2025 / 2026

DROITS FINANCIERS	2024 2025		2025 2026	
	86	Hors 86	86	Hors 86
Droit d'engagement départemental Senior (ARM, ARF, D1M)	90,00 €	140,00 €	90,00 €	140,00 €
+ Redevance déplacements arbitres (ARM, ARF, D1M)	100,00 €	100,00 €	130,00 €	130,00 €
Droit d'engagement départemental Senior D1F et D2Lib	30,00 €	80,00 €	30,00 €	80,00 €
Droit d'engagement départemental Senior 4X4	30,00 €	65,00 €	30,00 €	65,00 €
Droit d'engagement départemental championnat Jeunes (<i>Salle et Beach</i>) /équipes (- 11 ans : 1 eng max)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de participation au Noël des volleyeurs / catégorie représentée	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Droit de modification de date de match demandé moins de 15 jours avant la date initiale du match (Sauf 4X4)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois (Sauf 4X4 et D2Lib)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison) Sauf 4X4 et D2Lib	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de réclamation ou d'appel devant une Commission	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Droit d'appel au Bureau	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Droit d'appel devant les instances Régionales	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Droit à donner procuration à un autre club pour une Assemblée Générale	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €
Formation d'arbitre	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Formation jeunes joueurs(euses) au centre départemental (pour la saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
INDEMNITES	2024 2025		2025 2026	
Indemnité d'arbitrage	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Indemnité kilométrique	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €

TARIFS 2025 /2026

AMENDES	2024 2025	2025 2026
Planification des matchs		
Calendrier retourné incomplet / match / semaine 30 jours après le début de championnat (sauf 4X4)	15 €	15 €
Match reporté : nouvelle date non définit à partir de 15 jours après la date de demande du report/semaine	25 €	25 €
Forfaits (Adultes et jeunes)		
1er FORFAIT (ARM ARF D1M + Trophée) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus)	30 €	30 €
1er FORFAIT (D2Lib et M18) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	20 €	20 €
2ème FORFAIT (ARM ARF D1M + Trophée) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus)	40 €	40 €
2ème FORFAIT (D2Lib et M18) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	30 €	30 €
FORFAIT (ARM ARF D1M) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	50 €	50 €
FORFAIT (D2Lib) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	40 €	40 €
FORFAIT 4X4 en ayant prévenue l'équipe adverse	15 €	15 €
FORFAIT 4X4 sans avoir prévenue l'équipe adverse	30 €	30 €
FORFAIT Général 4X4	100 €	100 €
FORFAIT Général (Sauf 4X4)	200 €	200 €
Résultats et feuilles de matchs (Adultes et jeunes)		
Résultat et feuille de match non transmis dans les délais (6 heures après le match) / équipe : 1ère fois	5 €	10 €
Résultat et feuille de match non transmis dans les délais (6 heures après le match) / équipe : 2ème fois	10 €	20 €
Résultat et FDM non transmis dans les délais (6 heures après le match) / équipe : 3ème fois et +	20 €	30 €
Feuille de match perdue ou non envoyée 7 jours après le match	35 €	40 €
Feuille de match non réglementaire, illisible ou mal remplie	10 €	10 €
Licence non portée sur la feuille / licence	4 €	5 €
Arbitrage (Adultes et jeunes)		
Arbitre absent	40 €	40 €
Absence d'arbitre (En M18 : cas d'arbitrage à la charge du club recevant)	20 €	20 €
Jeune Arbitre non supervisé par un adulte (En M18 : cas d'arbitrage à la charge du club recevant)	10 €	10 €
Désistement abusif d'arbitre	25 €	25 €
Défaut d'obligation d'arbitrage (pas d'arbitre club)	250 €	250 €
Défaut partiel d'arbitrage (moins de 6 matchs)	175 €	175 €
Autres (Adultes et jeunes)		
Joueur non licencié ou non autorisé à jouer ayant participé à une rencontre officielle (1ère fois)	15 €	15 €
Joueur en "licence annulée" ayant participé à une rencontre officielle	15 €	25 €
Joueur non licencié ou non autorisé à jouer ayant participé à une rencontre officielle (2ème fois)	25 €	25 €
Jeunes : Coach non Licencié "Educateur" (à partir de la catégorie M13)	10 €	10 €
Absence à l'Assemblée Générale (ordinaire ou non)	90 €	90 €

TARIFS 2025 / 2026

INTERVENTIONS SCOLAIRES		2024 2025	2025 2026
Période : septembre octobre	jusqu'à 4 séances	0,00 €	0,00 €
Autre périodes	de 1 à 3 séances / séance	20,00 €	20,00 €
	4ème et 5ème séances / séance	25,00 €	30,00 €
	à partir de la 6ème séance :	30,00 €	35,00 €

INTERVENTIONS CLUBS (*)			
(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)			
<i>Séance d'entraînement public jeune (jusqu'à M18)</i>	2023 2024	2025 2026	
		3 séances max / semaine	si + de 3 séances / semaine
Durée effective de la séance : 30 min	10,00 €	10,00 €	12,00 €
Durée effective de la séance : 45 min	13,00 €	13,00 €	15,00 €
Durée effective de la séance : 1 h	15,50 €	15,50 €	17,50 €
Durée effective de la séance : 1h15	19,50 €	19,50 €	21,50 €
Durée effective de la séance : 1h30	23,50 €	23,50 €	25,50 €
Durée effective de la séance : 1h45	27,50 €	27,50 €	29,50 €
Durée effective de la séance : 2h	30,50 €	30,50 €	32,50 €
+ forfait par intervention	5,50 €	6,00 €	6,00 €
forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Séance fit soft volley</i>	2023 2024	2025 2026	
		3 séances max / semaine	si + de 3 séances / semaine
Durée effective de la séance : 30 min	11,00 €	11,00 €	13,00 €
Durée effective de la séance : 45 min	13,50 €	13,50 €	15,50 €
Durée effective de la séance : 1 h	16,00 €	16,00 €	18,00 €
Durée effective de la séance : 1h15	20,00 €	20,00 €	22,00 €
Durée effective de la séance : 1h30	24,00 €	24,00 €	26,00 €
Durée effective de la séance : 1h45	28,00 €	28,00 €	30,00 €
Durée effective de la séance : 2h	31,00 €	31,00 €	33,00 €
+ forfait par intervention	5,50 €	6,00 €	6,00 €
forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Séance d'entraînement public Adulte</i>	2023 2024	2025 2026	
		3 séances max / semaine	si + de 3 séances / semaine
Durée effective de la séance : 45 min	18,50 €	18,50 €	20,50 €
Durée effective de la séance : 1 h	23,50 €	23,50 €	25,50 €
Durée effective de la séance : 1h15	28,00 €	28,00 €	30,00 €
Durée effective de la séance : 1h30	33,00 €	33,00 €	35,00 €
Durée effective de la séance : 1h45	38,00 €	38,00 €	40,00 €
Durée effective de la séance : 2h	43,00 €	43,00 €	45,00 €
+ forfait par intervention	5,50 €	6,00 €	6,00 €
forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(*)

- Pour les déplacements inférieurs à 30 kms, la durée minimum facturée sera d'1h15
- Pour les déplacements d'un rayon de plus de 30 kms, la durée minimum facturée sera de 2h00
- "ramassage scolaire" (moins de 15 min) majoration de 3 € / séance
- au delà de 30 minutes entre 2 créneaux (heures effectives) un forfait par intervention sera ajouté
- tarifs "si plus de 3 séances / semaine" pris en compte en fonction de l'utilisation habituelle (même si semaine avec jours fériés ou entraînement annulé)

TARIFS 2025 / 2026

Coaching			
Gestion et coaching compétitions Seniors			
	Lieu	2024 2025	2025 2026
Championnat régional Senior	domicile	66 €	66 €
	extérieur (86)	66 €	66 €
	extérieur (17, 16, 79)	99 €	99 €
	extérieur (33, 87, 19, 24, 19)	121 €	121 €
	extérieur (64, 40, 47)	165 €	165 €
Championnat départemental Senior	domicile	66 €	66 €
	extérieur	66 €	66 €
Gestion et coaching compétitions jeunes			
	Lieu	2024 2025	2025 2026
Championnat départemental Jeune	domicile	47 €	47 €
	extérieur	47 €	47 €
Championnat Elite (multi rencontres)	domicile	60 €	60 €
	extérieur (86)	60 €	60 €
	extérieur (16, 17, 79)	84 €	84 €
Finales régionales Proxy (journée)	domicile	90 €	90 €
	extérieur (86)	90 €	90 €
	extérieur (16, 17, 79)	114 €	114 €
Finales régionales Elites Jeunes (journée)	domicile	90 €	90 €
	Nord	115 €	115 €
	centre	150 €	150 €
	Sud	180 €	180 €

INTERVENTIONS HORS CLUBS FFV			
(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)			
		2024 2025	2025 2026
Séances d'entraînements			
Durée effective de la séance :	45 min	25,00 €	30,00 €
Durée effective de la séance :	1 h	29,00 €	35,00 €
Durée effective de la séance :	1h15	33,50 €	40,00 €
Durée effective de la séance :	1h30	38,00 €	45,00 €
Durée effective de la séance :	1h45	43,50 €	50,00 €
Durée effective de la séance :	2h	49,00 €	55,00 €
	+ forfait par intervention	7,00 €	7,00 €
	forfait 2ème séance successive	0,00 €	0,00 €
	+ Frais de déplacements éventuels (indemnités en vigueur)		

